

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6^{ÈME} ANNÉE, No 305.—SAMEDI, 8 MARS 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



BEAUX-ARTS. — QUAND MEME ! GROUPE EN MARBRE DE MERCIÉ
(De la France Illustrée)

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 8 MARS 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Revue générale, par G.-A. Dumont. — Histoire naturelle : Le poisson-lune. — Galerie Canadienne : Le Rév. M. Félix Rochette ; L'honorable M. J.-G. Blanchet. — Cueillettes et Glanures : La question française, par Jules Saint-Elme. — Poésie : Anniversaire, par Lorenzo. — Correspondance, par Suzette. — Quand même ! — M. Ledieu, député. — M. Louis Rubenstein, le champion des patineurs de l'univers. — Primes du mois de février : Liste des numéros gagnants. — Connaissances utiles — Rébus illustré. — Variétés. — Feuilletons : Famille-Sans-Nom, par Jules Verne. — Le Régiment.

GRAVURES : Beaux-Arts : Quand même ! — Galerie Nationale : Portrait de M. l'abbé Félix Rochette, décédé ; Portrait de l'hon. J.-G. Blanchet, décédé. — Les bêtises du Parlement, à Ottawa : Vue de la partie Est. — Portrait de M. Ledieu, député français. — La place du marché Boussecours à Montréal, en 1837. — Le Poisson-Lune. — Rébus.

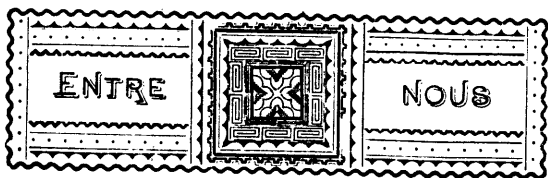
Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

"FAMILLE-SANS-NOM"

Nous avons commencé depuis quelques semaines la publication du dernier roman de Jules Verne : *Famille-Sans-Nom*. Nous sommes heureux de dire que de toutes parts nous recevons des félicitations. Comme certaines petites erreurs, bien pardonnable, ont pu se glisser dans l'œuvre du grand romancier français, nous publierons plus tard un article dans lequel seront relevées les principales erreurs.



* * "Le sergent C. . . qui a été 25 ans dans la police de Montréal, est mort ce matin. Il laisse des propriétés valant \$100,000 et qu'il doit à ses économies et à sa prudence en matière d'immeubles."

Voilà ce que j'ai lu, de mes yeux lu, dans un journal, il y a de cela huit jours !

Style à part, — car il est très joli, ce style ; — cette nouvelle m'abraccadabre . . . (ne cherchez pas dans le dictionnaire).

Un sergent, appartenant même à la première police du monde — celle de Montréal, à ce qu'il paraît, bien que je n'en crois pas un traître mot — gagne \$600 par an, s'il est de première classe, il a droit aux bottes, à la casquette, au bonnet de fourrure, aux uniformes d'été et d'hiver, aux gants et au bâton. Il est évidemment marié, car on ne peut honnêtement supposer qu'un sergent de police soit célibataire ; admettons qu'il a une famille, puisqu'il serait ridicule qu'une maison de sergent de police soit sans enfants ; il doit plus évidemment encore nourrir et habiller sa femme, ses garçons et ses filles ; il paye son loyer, ses taxes, l'eau ; j'ad-

metts si vous voulez qu'il ne boit même que de l'eau, que ses vieux vêtements servent à ses filles pour leur faire des manteaux, quand elles sont sages, et son bâton à ses fils, quand ils sont trop turbulents, mais enfin, on n'ira jamais me faire croire, que ce sergent, si bon sergent de police qu'il ait pu être, a économisé \$100,000 en vingt-cinq ans !!! alors qu'il en a gagné que \$15,000.

Il est vrai que le journal ajoute que ce résultat est dû également : "à sa prudence en matière d'immeubles", mais j'avoue humblement que je ne sais pas très bien ce bout de phrase, chef-d'œuvre de la langue française.

Etre prudent en matière d'immeubles, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

Enfin ! il paraît qu'il faut être sergent de police pour comprendre et faire fortune . . .

* * Non, mes amis, ne croyez pas qu'il suffise d'être sergent de police, économe et "prudent en matière d'immeubles" pour gagner \$100,000 en vingt-cinq ans, car ce serait une erreur qui pourrait vous engager à donner tête baissée dans la police, dans le nébuleux espoir de devenir sergent et dixième partie de millionnaire. En France cela représente même un demi million de francs et plus.

Le journal qui nous a raconté cela a été trompé, a voulu nous tromper, ou ne sait pas ce qu'il dit.

Il en est de ce fait comme de nombre de racontars que certaines personnes nous débitent, sans trop savoir pourquoi, ou en se basant sur des données tout-à-fait fausses.

Et ceci me rappelle une anecdote qui vient juste à point pour illustrer cette vérité :

Avant la guerre de 1870, les Allemands étaient sincèrement convaincus que tous les Français étaient foncièrement corrompus, que l'esprit de famille n'existait pas en France et que du haut en bas, l'immoralité la plus profonde régnait dans le pays.

C'était un peu vrai, pour le haut, mais non pas pour la bourgeoisie, ni le peuple.

Pendant le siège de Paris, trois ou quatre ballons lancés de la capitale tombèrent dans les lignes prussiennes. Les lettres saisies étaient aussitôt envoyées à Versailles, et des officiers d'état-major du grand quartier général étaient chargés de dépouiller la correspondance parisienne. Or, un journaliste Allemand, M. Wachenhusen, a raconté de la façon curieuse quelles avaient été les impressions de ces officiers prussiens lisant les lettres de Paris.

"Ces messieurs écrivait-il, sont véritablement confondus. La plupart de ces lettres sont honnêtes, élevées, nobles et touchantes. Des maris écrivent à leurs femmes, et ils ont l'air de les aimer véritablement ; des mères écrivent à leurs enfants : elles ont le cœur déchiré, et cependant supportent fermement cette épreuve. Il y a des lettres adressées par des fils à leurs pères, et ces lettres sont tendres, respectueuses : de l'honneur et de la vertu chez des Français, chez des Parisiens !!! C'est à n'y pas croire, et cependant cela est . . . Pourquoi donc les journaux et les romans français mettent-ils tant d'acharnement à essayer de prouver le contraire ? Etc., etc."

* * Ah ! ce pourquoi ! il est justement la réponse aux accusations, aussi sottes que mensongères, lancées tous les jours contre Paris, la France et les Français.

Les journaux et les romans sont en effet les plus grands coupables.

Voyez tout le tapage que l'on a fait, depuis plusieurs mois, à propos d'un crime commis à Paris !

Un bandit assassine un huissier — Eyraud est le nom du meurtrier, Bouffé celui de la victime — tous les journaux français s'emparent aussitôt de l'affaire, racontent les plus petits détails, on ne parle plus que d'Eyraud qui a pris la fuite. Les journaux anglais, allemands, autrichiens, américains, canadiens, etc., reproduisent tout cela avec complaisance . . .

Pensez donc ! il y a du sang, une femme, dans cette affaire, quel succès, quel tirage pour un journal qui connaît bien la nature humaine et le goût de ses abonnés pour tout ce qui pue le sang . . .

On promet \$8,000 pour l'arrestation de Eyraud,

et voilà que chacun rêve d'empoigner l'assassin. C'est d'un émouvant, d'une saveur, d'une acidité à piquer la langue et le cerveau !

Et plus d'un brave homme dit, le soir, en famille, après avoir lu le journal :

— Oh ! ces Français, quelle nation dégénérée, ils ne croient plus à rien. Voilà qu'un nommé Eyraud vient encore d'assassiner un huissier !

Au moment où j'entendais parler ainsi, les journaux de notre province annonçaient qu'un homme habitant un petit village du comté de Portneuf, Saint-Alban, venait d'assassiner sa femme, ses deux enfants et sa belle-mère.

Quatre jours ne s'étaient pas passés, que je constatais dans nos journaux, les mêmes effets morbides que ceux que l'on déplore généralement dans la presse parisienne.

Non contents de nous donner les détails du crime, certains reporters semblent se complaire à faire entrer les lecteurs dans la salle de dissection et à leur décrire les moindres particularités de l'autopsie. Et comme il y a quatre victimes, c'est vous dire jusqu'à quel point on joue du cadavre.

* * Le récit bien que généralement assez mal fait, n'en est pas moins atroce ; l'odeur infecte des viscères étalés sur la table empesté chaque ligne ; le sang coule, les membres sont pantelants, . . . mais les abonnés, penchés le soir sur leur journal, doivent cette prose de boucherie avec un inconcevable sentiment de bien-être, mêlé de frissons qui mettent la tête en feu.

Les enfants écoutent, ou lisent à leur tour, et quand l'heure est avancée, ils regagnent leur lit et s'endorment d'un sommeil lourd, convulsif, agité de cauchemars où le couteau et le sang paraissent à chaque instant.

Quels effets voulez-vous que produisent ces lectures malsaines ?

Jusqu'à alors, l'enfant ne se faisait peut-être d'idée de la mort, que celle qu'avait laissée, profondément gravée dans son cerveau, le départ sans retour possible, d'un grand parent, d'une sœur aimée, d'un ami, qu'il avait vu un jour, couché, immobile et raide dans son lit, entouré de fleurs, de flambeaux, et d'emblèmes religieux, c'est-à-dire la mort avec tout son cortège de respect et de grandeur et voulue par Dieu seul ; mais voici que, tout à coup, il apprend qu'un homme a tué ceux qu'il avait pour mission de secourir et d'aimer, et il voit en même temps que le nom de ce malheureux est devenu subitement célèbre, qu'il se trouve dans toutes les bouches, parce qu'il a pris un couteau et qu'il l'a enfoncé dans la poitrine de quatre personnes.

Et puis ce sang, toujours ce sang, ces détails de ventres ouverts, de cœurs arrachés, de membres coupés, tout cela lui brouille et lui déséquilibre le cerveau.

Il y a bien de quoi.

* * Que faire, pour éviter ces secousses morales ?

Mon Dieu ! vous le savez aussi bien que moi ; ne pas lire ces trop longs comptes-rendus, ne pas les laisser lire surtout à ceux qui vous entourent. Parlez leur du crime, car ils l'apprendront ailleurs, mais il vaut mieux qu'ils tiennent la nouvelle de vous, qui saurez raconter la chose brièvement, leur faisant comprendre la qualité de l'offense, puis, passez vite à un autre sujet qui fera contraste, qui élèvera les idées de vos enfants au lieu de leur galvaniser les nerfs.

Ce qu'il faut éviter, à tout prix, c'est de les laisser sous cette première impression, qui reste, quand elle est forte, celle — comment dirai-je — de la viande humaine trouée, coupée, hachée par un misérable.

Pauvres enfants ! il en sauront assez plus tard — non que je sois partisan de l'ignorance, dangereuse souvent, de certaines choses, qu'ils doivent ou qu'ils devraient connaître, pour ne pas trop les exposer dans la vie, mais c'est au père et à la mère à agir et à parler très délicatement de ces matières si délicates, — ces pauvres enfants, ils apprendront — peut-être en seront-ils les victimes, — comment on tue et comment on est tué, mais qu'ils sachent, d'avance, qu'on ne doit le faire que pour un noble but, pour la Patrie ou une autre cause sacrée.

Ah ! gardons-nous bien de leur pervertir l'esprit, de leur gâter le cœur ; parlons leur toujours de

belles choses, disons leur qu'il faut être bon pour les humbles, fiers contre les grands, charitables pour tous, forts et vaillants pour défendre tout ce qui est bon et vrai.

Moi, qui ne suis ni meilleur ni pis qu'un autre, si vous saviez les beaux rêves que j'ai faits à seize ans et que j'ai faussés à vingt ans, si vous saviez . . . au fait c'est votre histoire à vous, vieux de la quarantaine comme moi, à vous jeunes gens de vingt-cinq ans, comme je l'ai été . . . mais, quelques fautes, ou plutôt oublis, que nous ayons commis, nous — je parle de mes lecteurs — nous sommes restés bons et honnêtes . . .

Faites donc que vos enfants soient bons aussi . . .

* * Oh ! l'influence de l'imprimerie, elle est admirable, splendide, étonnante, instructive, etc., etc., ajoutez toutes les épithètes que vous voudrez, mais toute médaille a son revers.

Hier soir, mon bon petit Pierre me demanda cinq cents pour acheter de la gomme.

Bien que je réprovoque eutièrément cette manie de mâcher de la gomme, ce qui est sale et malsain, je lui donne les cinq centins.

Il me revient, au bout de dix minutes, avec un paquet, très joli, très gracieux, blanc avec frangés rouges ou roses, portant la marque : *Heisels Red Jacket*.

Je développe le papier, croyant n'y trouver que de la gomme . . . mais il y a autre chose, et ceci est imprimé en français (un français de juif) :

Bien Chère
J'ai pris un gros rhume c'est par amour pour vous, j'ai attendu que ce vilain chien fut parti pendant trois mortelles heures assis sur une pierre en face de votre maison.

J'avais peur qu'il me mit en pièces j'étais si geler et engourdie qu'à la fin je suis tombée dans la boîte aux déchets. A présent on me dit que ce chien était empailler, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit. Répondez et je vous pardonnerai.

Votre Malheureux

ADONIS.

Autre gomme, autre correspondance :

Cher Cœur.
Je pleure quand tu es absent et je pleure quand tu es près de moi, si tu me demandes pourquoi je ne puis te le dire. Mon cœur est plein d'amour pour toi, et je le jure par les planètes qu'il sera toujours fidèle.

Viens dimanche prochain nous aurons pour dîner des oignons et des haricots votre plat favori, n'y manque pas car les oignons ne se gardent pas, ils sont aussi forts que mon amour et si l'odeur te déplaît nous mâcherons de la gomme Red Jacket.

TON CŒUR.

Troisième gomme, lisez :

Mon Tendre Cœur,
Rencontre-moi chez l'épicière à 8 heures — Si papa nous quette — Je dirai — "Salade", s'il n'y est pas je dirai : "Patate" Salade veut dire — aies les yeux ouverts et patate signifie allons en ville. N'oublie pas, mon amour, et ne te trompes pas — O mon cher, comme je t'aime !

J'ai découvert un autre endroit où nous pourrions acheter de la gomme Heisel, et ce soir lorsque nous trotterons ensemble dans la rue, je te le montrerai.

Viens à bonne heure, et n'oublie pas les mots de passe. "Patate ou Salade".

Toute à toi.

MARIANNE.

Voici donc la littérature que l'on glisse dans les mains de nos enfants, sous prétexte de leur vendre de la gomme.

Avouez que cela n'est pas trop convenable, C'est une réclame de commerce, dira-t-on.

Elle est propre, la réclame ! Il est joli le commerce.

Et personne ne dit rien, ne s'oppose à cette distribution de billets aussi sots que de mauveis goût.

* * Vous savez sans doute que l'on a l'intention de fonder, à Montréal, une bibliothèque industrielle et cela à l'aide de souscriptions à dix cents.

Un matin, de la semaine dernière, les listes venaient d'être déposées dans les librairies, magasins, etc., quand une sœur de charité qui recueille des souscriptions pour les missions d'Algérie, entre dans un magasin, et expose le but de sa démarche.

Le marchand donne quelque argent, mais au moment de sortir, la sœur avise la liste déposée sur le comptoir.

— Qu'est-ce donc que cela ? dit-elle.

— C'est une souscription que l'on fait pour fonder une bibliothèque industrielle.

— Alors, dit la bonne sœur, c'est à moi de donner aussi mon obole ; voici dix centins.

Et voilà comment une sœur de charité a souscrit la première pour la bibliothèque des ouvriers.

Bravo, ma sœur !



REVUE GENERALE

Discussion sur la langue française devant le parlement fédéral. — Bill McCarthy. — Amendements Davin, Beausoleil, Blake et Thompson. — Résultat du vote.

Les vieilles luttes du passé, que l'on pensait ensevelies, viennent de se renouveler à Ottawa. La langue française, pour la conservation de laquelle nos pères ont combattu avec une si noble ardeur et qu'ils ont réussi à protéger contre ses ennemis d'autrefois, vient de subir une terrible lutte. Quoi ! cette langue si belle, si noble, si académique ; cette langue parlée par l'élite de la haute classe de tous les pays, et qui sert de plus à toutes les relations internationales ; cette langue que Bismark lui-même est forcé d'écrire et de parler, toutes les fois qu'il se trouve en relation avec les autres diplomates de l'Europe, quoiqu'il soit le plus grand ennemi de la France ; cette langue, disons-nous, vient de subir un échec, dans une colonie de l'Angleterre, ce pays qui devrait avoir pourtant un peu de reconnaissance pour les nombreux services que la France lui a rendus en maintes circonstances. Il a donc oublié, entre autres, la campagne de Crimée, où la Grande-Bretagne aurait subi une défaite inévitable, si la France, cette grande et généreuse nation, n'était venue à son secours, en lui offrant ses soldats et son argent. Il a donc oublié que cette partie du Canada où l'on parle encore français, la Nouvelle-France de jadis, précisément le pays où l'on vient de faire un nouvel outrage à la langue de Molière, a sauvé par deux fois l'honneur du drapeau anglais, en protégeant le pays contre les invasions américaines. Il a donc oublié que ce petit peuple — les Canadiens-français — qui lui a donné tant de preuves de loyauté dans le passé, qui ne désire que vivre en paix au milieu des institutions qui lui sont chères, qui est prêt à faire toutes les concessions possibles pour assurer l'homogénéité du peuple et la prospérité du Canada, a livré maints combats pour défendre le lion britannique. Oh ! oui, tout cela est oublié. Et ce qui vient de se passer ici, est une nouvelle preuve de la vérité de l'adage qui dit que c'est avec l'ingratitude que l'on paie les services rendus. Toi, France, ainsi que tes descendants qui vivent sur les rivages du St-Laurent, en gardant au fond de leur cœur ton souvenir chéri, viennent de constater une fois de plus que la reconnaissance n'est pas de ce monde, surtout en Angleterre.

Mais, venons-en au fait. Dans le cours de la session du parlement fédéral qui se poursuit actuellement, il s'est trouvé un Anglais, un fanatique, — M. Dalton McCarthy, pour l'appeler par son nom, — qui a osé exprimer l'opinion qu'il ne devrait y avoir qu'une langue officielle au Canada, et que, par conséquent, la langue française devrait disparaître. Il a même proposé un bill pour demander son abolition par la force. Quelque chose comme la germanisation brutale de l'Alsace par Bismark. Voici ce bill, il est court mais expressif :

"Bill No 10. (1890). Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés du Canada, chapitre cinquante, concernant les territoires du Nord-Ouest : — Considérant qu'il est opportun, dans l'intérêt de la bonne entente nationale en Canada, qu'il y ait communauté de langage parmi la population du pays, et que la disposition de l'Acte des territoires du Nord-Ouest qui autorise l'usage de la langue française en soit retranchée : A ces causes, Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du sénat et de la chambre des communes du Canada, décrète ce qui suit :

"10. L'article 110 de l'acte des Statuts révisés du Canada, intitulé : Acte concernant les territoires du Nord-Ouest, est par le présent abrogé."

L'article 110, visé par ce bill, est rédigé de la manière suivante :

"Toute personne pourra faire usage soit de la langue anglaise, soit de la langue française dans les débats du conseil ou de l'assemblée législative des territoires, ainsi que dans les procédures devant les cours ; et ces deux langues seront employées pour la rédaction des procès-verbaux dans les journaux du conseil et de l'assemblée législative et toute ordonnance rendue sous l'autorité du présent acte sera imprimée dans ces deux langues."

Cet article introduit dans l'acte constitutif des territoires du Nord-Ouest, afin de protéger les premiers et à peu près les uniques habitants de cette partie du Canada lors de son annexion, ne devrait pas être abrogé pour plusieurs raisons, et surtout pour deux. La première, parce qu'il protège la langue d'une portion respectable de la population de ces territoires ; la seconde, parce qu'il n'est nullement une entrave au développement du Nord-Ouest.

M. McCarthy — le fondateur de la Ligue des droits égaux, quelle dérision ! — ne l'entend pas ainsi. Il n'en veut plus, le pauvre homme ! C'est ruineux, dit-il, pour un petit territoire, ayant peu de revenus, d'être obligé de se servir de deux langues et par conséquent d'être dans la nécessité de publier ses lois en anglais et en français. Une dépense qui s'élève annuellement à environ \$400 ! Il

faut être fou ou francophobe comme le député de Simcoe Nord pour dire une telle absurdité. Aussi n'a-t-il pas fait de dupes ; tous ont vu le but qu'il voulait atteindre : l'anéantissement de l'influence française dans l'Amérique du Nord.

M. N.-F. Davin, député d'Assiniboia-Ouest, proposa l'amendement suivant au bill McCarthy :

"Qu'il est expédient que l'assemblée législative du Nord-Ouest soit autorisée à disposer de ce sujet par voie d'ordonnance ou par autre résolution législative, après les prochaines élections dans ces territoires."

Ensuite, M. C. Beausoleil, député de Berthier, proposa un sous-amendement conçu comme suit :

"Que tous les mots après résolu dans l'amendement, soient effacés et remplacés par les suivants :

"Que l'usage officiel des langues française et anglaise, dans la législature et devant les tribunaux des territoires du Nord-Ouest, a été établi par ce parlement dans l'intérêt bien entendu de la population de ces territoires, de la bonne entente et de l'harmonie qui doivent exister entre les différentes races qui l'habitent, aussi bien qu'en vue de promouvoir par une politique large et libérale la colonisation et l'établissement de ces vastes domaines.

"Qu'il n'est rien survenu depuis qui puisse excuser ou justifier ce parlement de retirer à la population du Nord-Ouest les privilèges octroyés il y a quelques années seulement.

"Que le bill proposé aurait pour résultat de semer le malaise et le mécontentement dans toute la Puissance, en jetant du doute sur la stabilité de nos institutions, et de retarder par là, pour longtemps, la colonisation et le développement des immenses ressources du Nord-Ouest canadien."

Sir Hector Langevin, l'hon. W. Laurier, l'hon. M. Mills, MM. J. J. Curran, C. Beausoleil, Blake, etc., prononcèrent chacun d'éloquents discours pour revendiquer les droits de la nationalité franco-canadienne. M. Blake, dans le cours de ses remarques, suggéra un nouvel amendement au bill que nous donnons ci-après, quoiqu'il n'ait pas été soumis à la considération de la chambre :

"Qu'il ne peut pas, vu l'ancienneté de la langue française en Canada et la clause de l'acte de l'Amérique du Nord à cet effet, approuver la déclaration contenue dans le bill McCarthy à l'effet qu'il est dans l'intérêt du Canada d'avoir l'unité de langue.

"Qu'au contraire il affirme son adhésion complète à la clause qui se rapporte à l'usage de la langue française dans la province de Québec et dans le Canada, et il affirme sa détermination de résister à toute attaque contre cette clause.

"Que l'usage de la langue française dans les territoires du Nord-Ouest est dans le meilleur intérêt du Canada tout entier et des territoires en particulier, parce qu'il invite les habitants de toutes les provinces à émigrer dans ces territoires.

"Que la suppression de la clause permettant l'usage de la langue française dans les territoires n'est pas nécessaire maintenant pour guérir des maux qui n'existent pas, mais que cette suppression arrêterait l'émigration des Canadiens-français dans les territoires.

"Qu'il est expédient de ne pas toucher aux clauses existantes et de remettre toute discussion ultérieure jusqu'à ce que la colonisation du Nord-Ouest soit plus développée."

Le sous-amendement Beausoleil a été défait par une majorité de 54 voix (séance du 18 février). Immédiatement après ce vote, sir John Thompson, ministre de la justice, et l'hon. J.-A. Chapleau, secrétaire d'Etat, soumièrent l'amendement suivant qui a été adopté, à la séance du 21 février, par 149 voix contre 50 :

"Que tous les mots après résolu soient retranchés et remplacés par les suivants :

"Que cette chambre, prenant en considération le long et continu usage qu'on a fait de la langue française dans l'ancien Canada, ainsi que les stipulations sur ce point qui font partie de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, ne peut acquiescer à la déclaration qui forme la base du dit bill, savoir, "qu'il est expédient, dans l'intérêt de l'unité nationale du Dominion qu'il y ait communauté de langage dans la population" ; qu'au contraire, cette chambre déclare son adhésion aux dites stipulations plus haut mentionnées et sa détermination de repousser toute tentative de les diminuer ; qu'en même temps cette chambre croit qu'il est expédient et convenable, et nullement contraire aux dites stipulations, que l'assemblée législative des territoires du Nord-Ouest reçoive du parlement du Canada le pouvoir de régulariser, après les prochaines élections générales de l'assemblée, la procédure dans l'assemblée et la manière d'en enregistrer et d'en publier les délibérations."

Ainsi, la langue française a vécu au Nord-Ouest. En donnant le droit à la législature de ce territoire de l'abolir, après les prochaines élections, c'est décréter d'avance sa mort. Cette législature, qui a déjà décidé son abrogation, ne pourra qu'être soutenue par la majorité de la population du Nord-Ouest, maintenant anglaise.

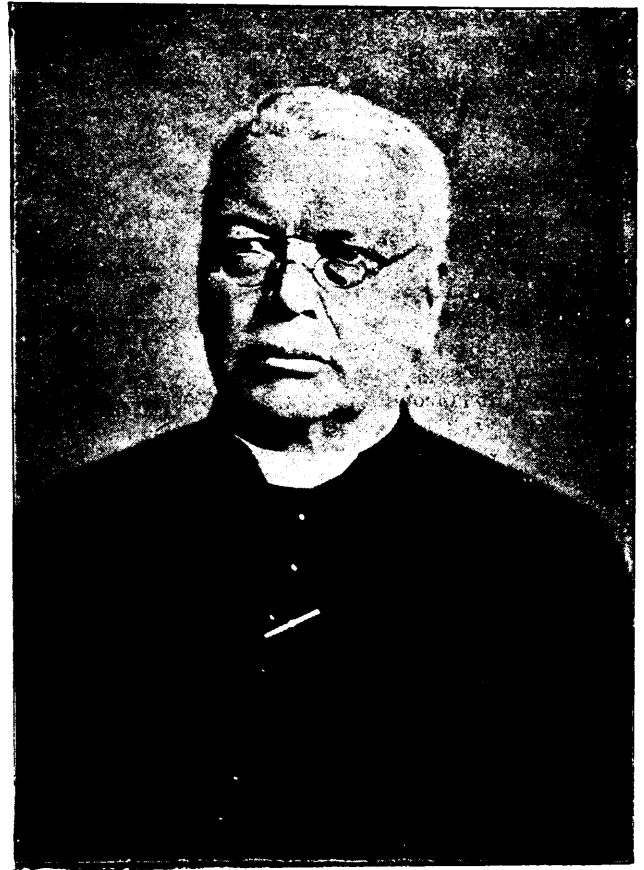
Ne blâmons pas trop, cependant, ceux qui ont cru devoir soutenir l'amendement Thompson, car ils avaient à choisir entre deux maux, et ils ont choisi le moindre.

Le combat qui vient de se livrer à Ottawa doit démontrer, une fois de plus, aux Canadiens-français la nécessité d'être unis plus que jamais. S'ils sont unis, ils seront forts pour résister aux luttes de l'avenir ; mais si la désunion se jette dans leurs rangs, ils ne tarderont pas à voir le Canada français réduit à jouer le rôle humiliant qu'ait obligé de tenir, en ce moment, la patriotique et malheureuse Irlande.



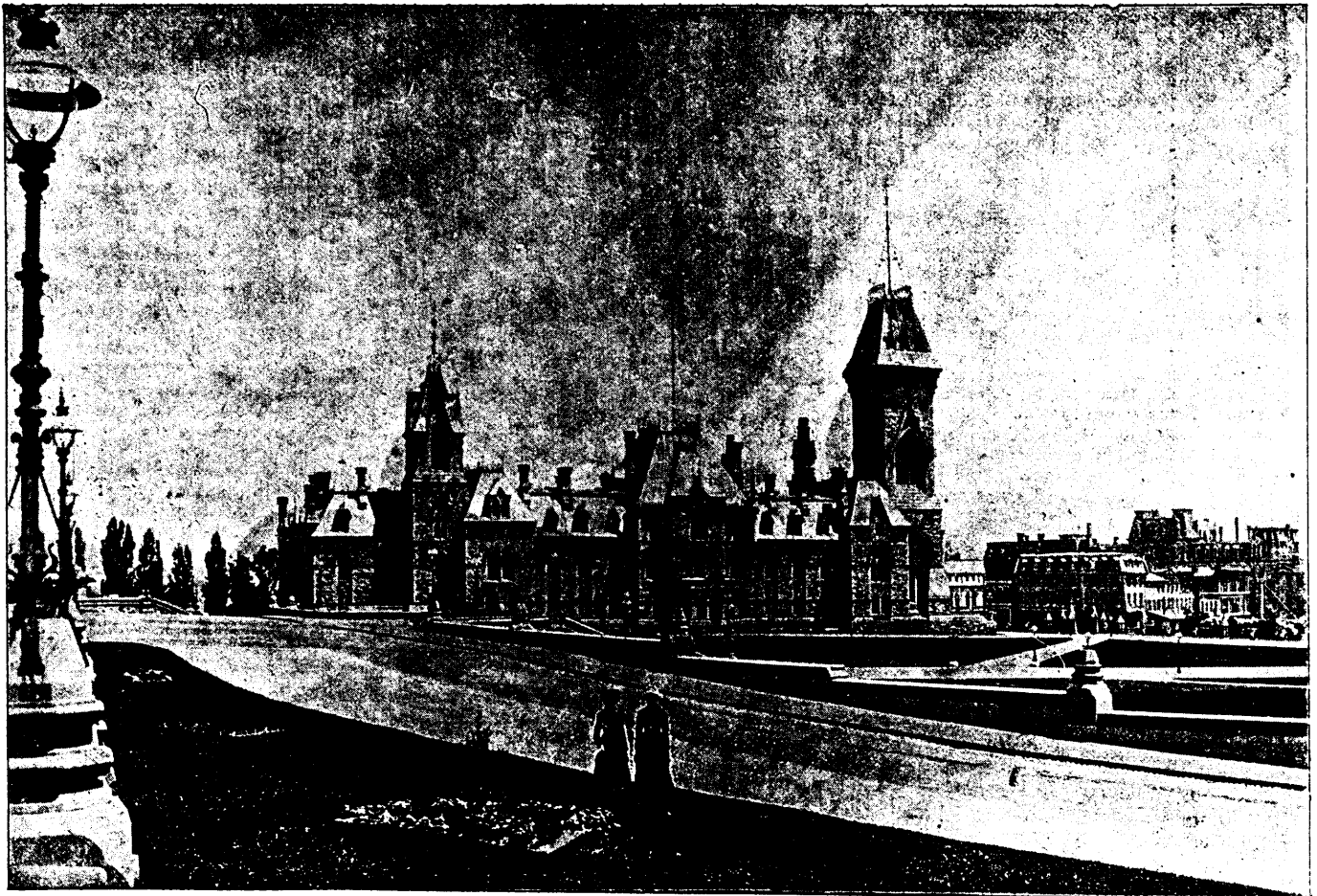


L'HON. JOSEPH-GODERIC BLANCHET, DÉCÉDÉ
Photographie Topley. — Photo-gravure par Armstrong



LE RÉV. M. FÉLIX ROCHETTE, DÉCÉDÉ
Photographie Desmarais. — Photo-Gravure par Armstrong

GALERIE NATIONALE



LES DÉPARTEMENTS DU SECÉRÉTARIAT D'ÉTAT, DES FINANCES, DE LA JUSTICE, ETC (BATISSE DE L'EST)
Photographies Pittaway & Jarvis—Photo-gravures par Armstrong

LES BATISSES DU PARLEMENT, A OTTAWA

HISTOIRE NATURELLE

LE POISSON-LUNE

Nous empruntons à une intéressante publication de vulgarisation française, le *Naturaliste*, dirigé par M. Emile Deyrolle, un curieux article accompagné d'une gravure non moins curieuse sur le *Poisson-Lune*.

L'orthogoriscus mola est un poisson plectognathe gymnodont, vulgairement connu sur nos côtes sous les noms de môle, poisson-lune ou rouet. Sa forme, comme ces noms l'indiquent, rappelle celle d'une meule, d'un disque ou d'une roue. Généralement d'une taille assez grande, ce poisson ne dépasse guère cependant 1m50 dans son diamètre le plus grand.

Bien qu'il ne soit nulle part commun, le môle n'est pas de la plus grande rareté dans nos mers ; il y vit généralement par couple isolé. Dédaigné par les pêcheurs, ce n'est que rarement qu'il arrive sur nos marchés comme ces deux individus que M. le Dr Moreau a rencontrés aux halles de Paris en 1874. La chair y est abondante, et, n'était la répugnance invincible qu'on éprouve à la vue de l'incalculable quantité de parasites de tout genre qui vivent à la surface de son corps et dans l'intérieur de ses tissus, elle serait, au dire des pêcheurs, assez agréable au goût.

La surface de la peau du môle est grise et souvent argentée chez les individus trouvés dans les mers du Sud, d'une teinte gris sale dans ceux des mers du Nord, (la zone de dissémination de cette espèce est en effet très vaste et s'étend depuis le cap de Bonne-Espérance, au sud, jusqu'à l'extrême nord de l'Europe) ; elle est couverte d'une couche épaisse de mucosité visqueuse douée pendant la nuit d'une phosphorescence assez vive. Tiré hors de l'eau, cette couche glaireuse rend l'orthogoriscus dégoûtant à voir et surtout à toucher, ce qui fait que les marins craignent souvent de le héler à bord, bien que sa capture soit relativement facile, à cause du peu de vivacité de ses mouvements, lorsqu'il vient, comme cela paraît lui être assez habituel, nager à plat à la surface de la mer—comme s'il y flottait à demi mourant.

Sur certains points du corps de l'orthogoriscus, débarrassé de la couche glaireuse épaisse qui l'entoure et dont la peau paraît alors ulcérée et tout ensanglantée, se voient des taches blanches de la taille d'une pièce de 2 francs environ. En examinant de près ces taches, on voit qu'elles sont formées par des vers plats. En enlevant avec précaution ces nouveaux parasites nous trouvons sur leur face ventrale, outre une ventouse radiée centrale de la taille d'une pièce de 20 centimes, deux autres petites ventouses situées de chaque côté d'une petite échancrure maginale postérieure. Ceci nous permet de reconnaître de suite que nous avons une double particularité qui frappe de suite lorsqu'on le voit pour la première fois ; c'est d'une part l'absence de queue qui donne à ce poisson un aspect presque tronqué comme si on avait reséqué presque toute la portion postérieure d'un poisson ordinaire.

A droite et à gauche de la tête se trouvent les yeux, relativement petits. Dans un exemplaire de taille monstrueuse que j'ai eu l'occasion de capturer pendant la campagne de cette année du laboratoire maritime du Muséum à Saint-Waast-la-Hougue (il avait 2m05 de longueur) les yeux n'étaient pas plus grands qu'une pièce de 5 francs et j'ai eu l'occasion de remarquer la justesse de cette observation de Cuvier, souvent mise en doute, de la présence d'une sorte de membrane nictitante ou replis palpiforme dont l'existence manque généralement chez les poissons. De l'un des yeux de cet orthogoriscus sortait une filaire que je n'ai pu déterminer.

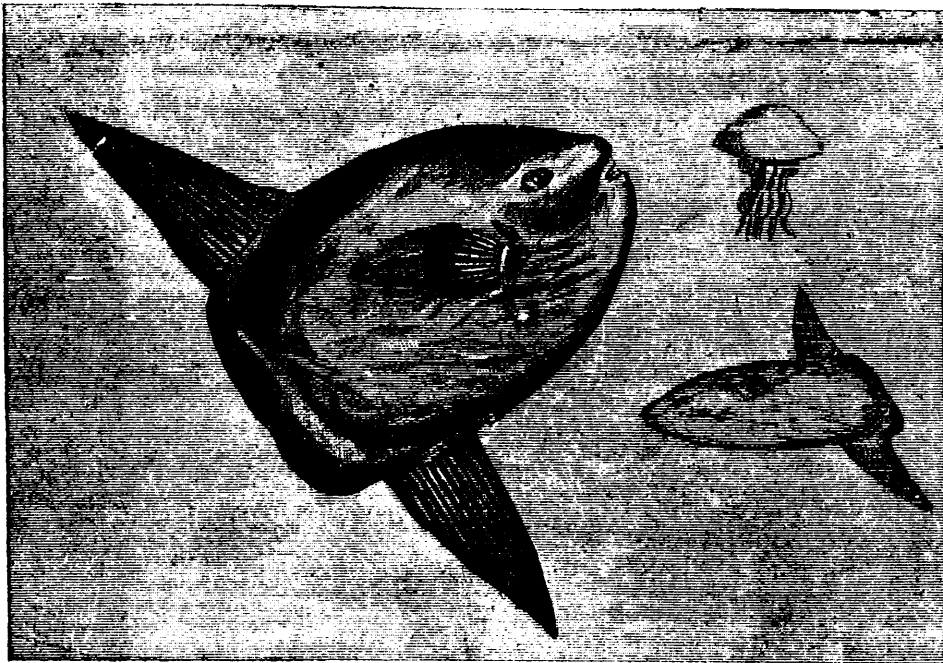


M. FELIX ROCHETTE, PRÊTRE

Aujourd'hui le MONDE ILLUSTRÉ donne le portrait du Révérend Félix Rochette, curé du Sault-au-Récollet, décédé le 8 février dernier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Les paroissiens du Sault pleurent la mort de ce digne prêtre qui pendant longtemps les conduisit dans le vrai chemin de la vertu. Ils pleurent ce bon père qui avait su se gagner leur estime et leur amour. Ils pleurent cet ami dévoué à leurs intérêts et spirituels et temporels.

M. Rochette naquit à Berthier, de parents pauvres, mais chrétiens. Dès ses premières années, le jeune Rochette fut obligé de pourvoir à sa subsistance, et comme il le disait lui-même, de gagner son pain à la sueur de son front. Quoique exposé à bien des dangers dans le genre de travail auquel il se livra, il n'abandonna pas l'idée de Dieu et de son salut. Par son travail honnête et consciencieux,

Le poisson-lune (*Orthogoriscus mola*).

il s'amassa bientôt assez d'argent pour pouvoir commencer un cours d'instruction. Déjà assez avancé en âge, il entra au collège de l'Assomption. Ses maîtres remarquant en lui une âme d'élite, l'encouragèrent à continuer. Quelques années plus tard, il était prêtre. Cette idée de prêtre de Dieu, l'avait frappé dès sa première communion. Par ses prières et son travail, il répondit à l'appel de Dieu ; et Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, le récompensa en lui accordant la grâce du sacerdoce.

M. Rochette exerça le ministère dans plusieurs paroisses, et notamment dans les paroisses de La-colle, de St-Anicet et du Sault-au-Récollet. Toutes les personnes qui l'ont connu, ont pu apprécier son zèle pour le salut des âmes.

M. Rochette était ce bon prêtre, vigilant, dévoué et charitable. La porte de son presbytère était toujours ouverte pour le pauvre et le malheureux. Que d'infortunés il a secourus ! Que de bonnes œuvres il a opérées, et que Dieu seul connaît aujourd'hui. Combien il compatissait aux douleurs du prochain ! Sans doute, il trouvait le secret de cette compassion dans ses propres douleurs. Car on peut dire en toute vérité, que sa vie entière fut une longue souffrance.

M. Rochette a passé les vingt dernières années de sa vie, dans la paroisse du Sault-au-Récollet. Il aimait ses paroissiens, et ceux-ci l'aimaient comme

un père. Ses œuvres parlent de lui et redisent son zèle vraiment sacerdotal.

Par ses dernières volontés, M. Rochette a favorisé plusieurs institutions religieuses, et il n'a pas oublié les pauvres de sa paroisse.

Au jour de ses funérailles, l'église était trop petite pour contenir le nombre des personnes accourues pour rendre un dernier tribut de reconnaissance à celui que l'on pleurait.

Mgr Fabre, archevêque de Montréal, chanta le service funèbre, et plus de cinquante prêtres assistaient aux funérailles.

Aujourd'hui, M. Rochette repose dans sa chère église, sous la voûte du sanctuaire. Il dort là son dernier sommeil, au milieu de ceux qu'il a connus ; et en attendant le réveil de la résurrection, il vous rappelle encore son amour de Dieu et du prochain, et sa grande résignation à la volonté divine. Qu'il repose en paix !!!

J. Uld. Buclé P^{re}

Eglise du Sacré-Cœur, Montréal, 26 fév. 1890.

L'HON. J.-G. BLANCHET

L'honorable Joseph-Goderic Blanchet, percepteur des douanes à Québec, est décédé mercredi midi à Lévis.

Le défunt était né le 7 juin 1829 et était fils de Louis Blanchet, de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, et de Marguerite Fontaine dont la famille vient de Picardie. Après avoir complété ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, il étudia la médecine sous la direction de son oncle Jean-Baptiste Blanchet, M. D., et s'établit à Lévis.

Environ trois mois après, le 27 août, le jeune Dr Blanchet épousa Mlle Emilie Balzaretto, fille de M. Giovanni Dominico Balzaretto, né à Milan, Italie.

Il eut de ce mariage six enfants dont deux seulement survivent : M. Jos Blanchet, employé civil, et Mme Dupré, épouse de M. Edmond Dupré, associé de la maison Chinic & Cie, de Québec.

Au titre de médecin éminent, M. Blanchet joignait celui d'officier militaire distingué. En 1863, il leva le 17^e bataillon d'infanterie de ligne de Lévis qu'il commanda longtemps avec le titre de lieutenant-colonel. En 1865, il commanda le 3^e bataillon administratif pendant l'affaire de St-Albans ; et lors de l'invasion fénienne, en 1871 le commandement en chef de toute la milice de la rive sud lui fut confié.

Sa carrière politique est aussi remarquable. Il se porta candidat en 1857 dans le comté de Lévis pour l'Assemblée législative du Canada, mais fut défait. En 1861, il se présenta de nouveau, et fut élu cette fois et siégea jusqu'à la Confédération. A cette époque il fut élu par acclamation député à la Chambre des Communes et y siégea jusqu'en 1874. En 1875 il se présenta dans Lévis pour la législature de Québec, mais fut défait. Dans le cours de cette même année, il se présenta et fut élu dans le comté de Bellechasse dont le siège était devenu vacant par suite de l'élevation de M. Fournier à la Cour Suprême. En 1878, le comté de Lévis élut le Dr Blanchet pour le représenter aux Communes. En 1879 il fut élu Orateur de cette Chambre et remplit les importantes fonctions de cette charge avec une louable impartialité et un talent qui lui acquirent des félicitations générales.

Élu de nouveau en 1882, il donna sa démission pour accepter l'emploi de percepteur des douanes à

Québec, qu'il a occupé depuis jusqu'au moment de sa mort.

L'honorable M. Blanchet jouissait du respect universel ; chacun déplorait en lui la perte d'un bon citoyen, dont le talent et l'intégrité étaient universellement reconnus. Nous offrons à la famille l'expression de nos plus sincères condoléances.



LA QUESTION FRANÇAISE

Il nous est bien permis d'en disserter tout à notre aise à présent que, temporairement du moins, les débats sont clos. Après avoir passionné les esprits dix jours durant et fait les frais de quatorze longues séances, cette épineuse question en est venue à une solution que les naïfs de la politique veulent bien juger définitive mais qui sera tout au plus momentanée, si j'en crois, pour une fois, l'audacieux McCarthy.

Quand nous nous sommes laissés, lecteurs, c'était aux Communes, dans la galerie de l'Orateur ; nous nous rejoindrions là pour prêter une oreille intéressée, sinon à tous, du moins à quelques uns des plus intéressants parmi les nombreux discours auxquels a donné lieu l'orage violent, soulevé par le fanatique *equivalent*.

Je vous ennuie, dans mon précédent article, les discours, rangés en trois ou quatre catégories distinctes. Il s'agit aujourd'hui de prendre note de leurs factums et de signaler, suivant leur mérite, ceux qui sont venus depuis en allonger la liste.

* *

Voici d'abord un homme grand, mince, chauve, au front rayonnant d'intelligence, aux propos sarcastiques, c'est M. Davin, député d'Assiniboia, territoires du Nord Ouest. Celui-ci se lève immédiatement après la proposition en seconde lecture du bill McCarthy. Il combat cette mesure avec une habileté hors ligne, jetant un voile épais de ridicule sur toute la personne du moteur de ce bill. Après avoir fait, dans un long discours, les plus beaux éloges des Canadiens-français, de leur loyauté, de leurs nobles sentiments, de leurs droits acquis et de leur bien inoffensive façon d'en user, il conclut, c'est bien malheureux, à un amendement de son crû qui ne nous est pas moins défavorable que la mesure elle-même.

Vient après, le colonel O'Brien, qui parle fanatisme à l'appui de son compère McCarthy. Le colonel est peut être un militaire de mérite, mais il ne se montre ici qu'un froid déclamateur. Le député d'Algoma est un poseur, l'envieux orgueil du sang et de la race lui brûle la veine ; ses propos bien moins que tempérés ne nous édifieraient guère, chers lecteurs.

Pour raccourcir je dirai tout de suite qu'à ce genre-là se rattachent MM. McNeil, Paterson (Brant), Wallace, etc., fanatiques *ejusdem farinae* qui sont venus nous faire bâiller, chacun à leur tour, sur leurs longues et décousues jérémiades anti-françaises. Dans cette constellation moins que brillante, MM. McCarthy et Charlton se rapprochent un peu plus de la première grandeur c'est pourquoi je prendrai la peine de leur donner leur tour dans ma brève revue.

Sans trop m'arrêter à M. White (Cardwell)—celui de Renfrew s'est révélé notre ennemi juré—qui dit de fort jolies choses des Canadiens-français, mais en risque d'autres sur leur compte qui le sont bien moins, s'efforçant avec un résultat plus que douteux de ménager la chèvre et le chou, il me tarde de vous présenter d'autres figures anglaises aussi, pourtant, mais qui nous sont bien plus sympathiques, MM. Blake, Wright, Mills, etc.

* *

Avant cela cependant, saluons encore un de nos compatriotes, le député de Berthier, M. Beausoleil, qui vient de se lever, le premier des nôtres, sur la question. Il s'adresse à la Chambre en français

d'abord, puis après, en anglais, pour prouver à ces messieurs, ce que disait avec esprit un conférencier de talent, que s'ils ont la tête trop étroite pour y loger deux idiômes, nous sommes mieux partagés, et que tout en voulant conserver précieusement notre langue si belle, nous pouvons leur faire parfois la courtoisie de leur aider à parler la leur.

Les circonstances une fois clairement exposées, il propose à l'amendement Davin un sous-amendement, franc d'allure et net comme la lettre de la constitution dont il appelle la mise en vigueur, amendement qui détruit du coup l'intention subtile du premier.

Cet amendement a eu, depuis, le mauvais sort que l'on sait, il nous donnait trop bien raison... Mais arrière la politique et ses épaves, parlons nouvelles.

* *

Chapeaux bas, Français du Canada, voici que se lève un défenseur-né de nos droits les plus chers. C'est le titre que s'est acquis, à notre admiration reconnaissante l'honorable Edward Blake, avant et contre tous ses contemporains anglais. Je ne fais que répéter ce qu'à déjà dit en chœur toute la presse politique canadienne-française. Le député de Durham-Ouest, cette grande et noble figure dans notre histoire politique a vivement saisi l'occasion nouvelle de se montrer un champion de la justice, un sincère ami de la race franco-canadienne. Son plaidoyer plein de chaleur non moins que de logique nous honore et nous grandit aux yeux de ses compatriotes.

M. Mills, député de Bothwell, a vaillamment secondé son ancien chef dans sa digne croisade. Avec l'esprit philosophique qui le caractérise, l'honorable député que l'attentat de la Chambre jusqu'à l'évidence que l'amendement McCarthy n'était rien moins qu'un crime affreux de lèse-nationalité. Il a recueilli des applaudissements des deux côtés de la chambre.

Non moins sympathique à notre cause et non moins applaudi de tous, nous est apparu M. Alonzo Wright, député du beau et grand comté d'Ottawa. Son discours, plein de verve et d'esprit, était une charge à fond contre le fanatique promoteur, un panégyrique splendide des Canadiens-français, un appel énergique et digne d'attention à l'équité de la Chambre.

Je ne fais que mentionner ici les discours des députés de Grey-Est et York-Nord, MM. Sproule et Mulock, très forts aussi en notre faveur, ou plutôt en faveur de la stricte justice.

Le premier ministre du Canada, le très honorable sir John-A. MacDonald a fait deux discours sur la question. Le premier était marqué au coin d'une ambiguïté diplomatique intentionnelle, avec, cependant, de jolis traits en faveur des Canadiens-français. Le second était plus franc et plus carrément prononcé, à l'appui de la motion Thompson. Avec les meilleures éloges à notre adresse, le vieux chef énonce à la représentation son vif désir que cette question soit réglée sans que l'on voit se briser l'harmonie existant entre les deux grandes races du pays. Il s'échauffe, il s'emporte, parle haut et bien, mais il parvient mal à dissimuler qu'il sympathise avec d'autres que nous. N'importe, les apparences seront sauvées ! Diplomatie ce sont là de tes coups !

Je vous présente du même coup McCarthy et Charlton : tous deux grisonnants, car le fanatisme a bien ses soucis ; tous deux d'un morne stoïcisme quand les adversaires les accablent de dures vérités, et l'œil plein de feu lorsqu'ils exposent leur réquisitoire de mort. Celui-ci n'ayant d'autre mérite qu'une rage de sectaire, celui-là possédant en plus de l'autre un peu de dialectique judiciaire ; mais tribuns aussi fastidieux l'un que l'autre. A deux reprises, ces Don Quichotte du parlementarisme sont venus exposer à la Chambre leurs utopies incendiaires avec une résultante qui eut été pour eux, sans doute, plus minime encore que celle du bill des Jésuites, sans un fâcheux compromis nécessité par les circonstances.

Il ne me faut pas oublier l'honorable Peter Mitchell, député de Northumberland, qui prête à notre juste cause l'appui de son autorité et de son témoignage élogieux dans un excellent discours.

Pour le bouquet, je me suis gardé de vous par-

ler des nôtres. Après M. Beausoleil, MM. Lavergne, Robillard, Landry, Casgrain, Larivière, Gigault, etc., qui ont expliqué clairement et avec fierté, dans le langage même de ces bons Anglo-Saxons, quelles raisons très valables nous avons de tenir si fort à continuer de parler français, et pourquoi nous taxons d'injustice criante et invouables efforts de M. Dalton McCarthy et consorts. Vraiment c'était à concevoir de l'orgueil de voir, par l'entremise de nos compatriotes, la langue anglaise, elle-même, servir contre-elle même d'instrument pour combattre et anéantir ces ambitieuses prétentions.

Le fait fut plus éclatant encore quand il nous fut donné d'ouïr les harangues magistrales de nos honorables compatriotes sir Hector Langevin, MM. Laurier et Chapleau. Chacune fut un réquisitoire écrasant contre le briseur de vitres de Simcoe-Nord : l'une étincelant de patriotisme et de profonde conviction, l'autre d'une logique à tous crins servie par une éloquence mâle et persuasive, ce en quoi abondait la troisième, en joignant les preuves inattaquables de l'histoire. Nous avons droit d'être fiers de ces hommes-là. La race qui a pu les produire, après une pléiade d'autres de cette force, n'est pas à bout de puissance, tant s'en faut !

Honneur, enfin, à MM. Langelier (Montmorency) et Dupont de Bagot, ainsi qu'à notre ami ès-nationalité, M. Curran, député de Montréal, Centre, qui n'ont pas craint de parler français à cette Chambre, anglaise au deux tiers. Ils l'ont fait tous trois avec talent, dans le sens tout-à-fait canadien-français. Ils ont emporté d'emblée l'attention de la Chambre et ce qui plus est, ses vifs applaudissements.

Cette circonsance a prouvé que nous aurions tout à gagner si nos compatriotes, députés, s'appliquaient à toujours faire usage de leur belle langue, dans la mesure du possible ; la langue française si claire, si diplomatique, dont l'usage, hélas ! on ne peut se le dissimuler, tombe en désuétude de plus en plus aux Communes du Canada. Usons largement de nos droits acquis si nous ne voulons pas qu'ils viennent à paraître inutiles et abusifs à l'envieux qui en guette avidement la dépouille.

* *

On a tort de croire, ici et là, qu'il n'y a pas d'auditeurs pour la langue française aux Communes. Une soixantaine de Canadiens-Français et Irlandais et bien des Anglais la comprennent et l'apprécient ; or trente ou quarante députés constituent le quorum de l'assemblée ; laissez sortir les fanatiques dans les couloirs, s'ils le veulent, et parlez quand même français. Vous aurez un auditoire toujours digne et les galeries même s'y intéresseront fort, en majeure partie. Et puis ils reviendront après avoir appris le français pour la plupart, car l'éloquence de nos compatriotes français force leur curiosité.

Le cas de MM. Langelier, Dupont et Curran l'a démontré. Puis, le chœur nombreux, composé d'Anglais autant que de Français qui a chanté avec M. Joncas, M.P., pour Gaspé, "Deux Gendarmes un beau dimanche," le soir du vote, prouve que la langue française est loin d'être abhorrée dans la Chambre, comme on l'a malheureusement insinué : bien au contraire !

Concitoyens, donc, serrons nos rangs, parlons notre langue autant que faire se pourra pour qu'on sache partout comme nous y tenons bien, et soyons forts, car Sulte nous le disait encore l'autre soir, avec cet esprit d'observation qui le distingue, le Canadien-français comme le Normand son aïeul est redoutable tant qu'il se croit fort ; si l'on vient à lui persuader qu'il faiblit il ne vaut presque plus !

Ce même Sulte nous connaît bien vous savez, et il dit que nous sommes encore très forts. Ayons donc foi dans sa parole et allons de l'avant sans hésiter. Soyons justes comme toujours et magnanimes avec les plus petits, mais en face des grands soyons intransigeants pour revendiquer jusqu'aux moindres de nos droits. Avec cela, nous n'avons rien à craindre des ombrageux qui veulent nous barrer la route et l'avenir, si nous le voulons est à nous... après Dieu ! !

JULES ST-ELME.

Ottawa, 26 février.



ANNIVERSAIRE

A MADEMOISELLE LUCY

Je voudrais pour ta fête, en un jardin céleste,
 Cueillir de tendres fleurs aux parfums merveilleux,
 J'en ferais un bouquet, n'ayant rien de modeste,
 Puisqu'il aurait germé sous le regard des dieux.

Les roses, les lilas, les blanches immortelles,
 Dans un concert joyeux viendraient s'unir à moi,
 Et, si tu le voulais, à ces tiges si belles,
 J'ajouterais la fleur de mon amour pour toi.

Mais comment m'élever jusqu'aux lointaines sphères
 Où d'éternels printemps font fleurir les bosquets ?
 Et comment, dans nos champs glacés et solitaires,
 Recueillir cette fleur qui connaît mes secrets.

Le mois où tu naquis porte un manteau de neige
 Qui m'interdit l'accès de ces vallons bénis,
 Où je rêvais souvent quand le joyeux cortège
 Des jours de mon jeune âge, enivrait mes esprits.

Puisqu'il en est ainsi, je me borne à te dire
 Combien je m'intéresse à ton bonheur futur,
 Et je veux bien chanter sur ma trop faible lyre
 Si tu daignes prêter l'oreille à son murmure.

Si tu veux m'écouter ; je te dirai de croire,
 De croire en l'avenir pour toi plein de rayons
 Qui sauront, un bon jour, effacer la mémoire
 Des contrariétés qu'ici-bas nous souffrons.

Si tu veux m'écouter ; je vais te dire " espère "
 Espère en l'avenir qui te garde la paix ;
 S'il est vrai que pour nous la joie est éphémère,
 Il est des liens du ciel qui ne meurent jamais.

Je te dirai d'aimer, si tu daignes m'entendre ;
 — Le cœur qui n'aime pas est un foyer sans feu,
 Et d'ailleurs, en ce monde où tout se fait attendre,
 Il est dit que l'amour nous fait chérir de Dieu.

Aime, espère, crois bien, et tu verras ta vie
 Se transformer bientôt en un vaste champ d'or,
 Et plus tard, en songeant à ta jeunesse enfuie,
 Avec tes souvenirs tu souriras encor.

A ces conseils d'ami, j'ajoute, pour ta fête,
 Mes souhaits de bonheur, mes souhaits de santé ;
 Que jamais sur ton front ne souffle la tempête,
 Que toujours à tes yeux brille un soleil d'été.

Nous portons même nom : et certes, j'en suis aise,
 Puisque ce nom, souvent, m'enseigne " la douceur,"
 Mais j'aimerais bien mieux, Lucy, ne t'en déplaise,
 Qu'au lieu d'un même nom, nous eussions même cœur.

LORENZO.

Montréal, février 1890.

CORRESPONDANCE

A M. R. CHEVRIER

Medice, cura te ipsum.

Où en sommes-nous donc avec le précepte ? Eh !
 future disciple d'Esculape, ne tremblez-vous pas
 pour la clientèle qui vous désire et vous attend ?

Il est vrai qu'en temps de grippe et de grippés
 les esprits sont dispos : on pardonne facilement,
 même aux médecins de demain, les fièvres—et les
 retards.

Mes souhaits sincères pour une convalescence
 sûre et rapide. Qu'on vous revoie, qu'on vous lise.
 Pourquoi cette demi-pensée à me croire recluse ?

" J'aime le grand air, la liberté.... "

De ce refrain gamin, je ne sais que le premier
 vers, mais je le chante sans cesse....

A bientôt donc, monsieur ? Donnez-nous des
 nouvelles de votre santé.

SUZETTE.

QUAND MÊME

(Voir gravure)

Oui ! elles méritaient bien de rester Françaises,
 ces héroïques Alsaciennes qui recevaient dans leurs
 bras les blessés et prenaient leur place pour com-
 battre. M. Mercié a rendu admirablement l'un
 des émouvants épisodes de cette fatale campagne.
 Oui, elles méritaient bien de rester Françaises, et
 elles le resteront : *Quand même !*

M. LEDIEU, DÉPUTÉ



Nous publions aujour-
 d'hui le portrait de M.
 Ledieu, frère de notre
 estimable chroniqueur,
 qui, aux dernières élec-
 tions générales en France
 a été élu député pour le
 département du Pas-de-
 Calais,

En politique, M. Le-
 dieu est républicain mo-
 déré.

Nous n'avons pu nous
 procurer des notes biographiques, mais les jour-
 naux de France ne tarissent pas d'éloges à son
 adresse.

M. LOUIS RUBENSTEIN

CHAMPION DES PATINEURS DE L'UNIVERS

Nous publions, ci-dessous, le portrait du cham-
 pion des patineurs de l'univers, M. Louis Ruben-
 stein. Il est né en cette ville et a maintenant
 vingt-six ans.

En 1882, à Montréal, il concourut pour la pre-
 mière fois, et obtint le titre de champion du Ca-
 nada ; pendant le carnaval montréalais de 1885,
 il sortit vainqueur de l'Amérique. En 1886, il
 remporte tous les premiers prix du Nouveau-
 Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse. Il sort
 victorieux dans deux concours à New-York (1888-
 89).



M. RUBENSTEIN

En novembre dernier, il reçoit une invitation de
 prendre part au concours international qui eut lieu
 à Saint-Petersbourg (Russie), le 9 février dernier.
 A ce concours, l'Autriche, la Finlande, la Nor-
 vège, la Suède, ainsi que les villes de Moscou,
 Stockholm et Saint-Petersbourg étaient représen-
 tées. M. Rubenstein est encore sorti vainqueur,
 malgré qu'on ait voulu l'empêcher de concourir, en
 raison de son origine juive. Ajoutons qu'il lui a
 fallu l'autorité de l'ambassadeur anglais pour lui
 ouvrir l'entrée du concours.

Le nouveau champion de l'univers, que les jour-
 naux des Etats-Unis disent Américain, quoiqu'il
 soit Canadien de naissance, avant de revenir au
 Canada, passera par Berlin et Hambourg pour
 prendre part à des concours qui auront lieu dans
 ces deux villes.

Il n'y a point au monde un si pénible métier que
 celui de se faire un grand nom : la vie s'achève
 que l'on a à peine ébauché son ouvrage.

PRIMES DU MOIS DE FEVRIER

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois
 de FEVRIER a eu lieu le 1er mars dans la
 salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Ste-
 Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont sur-
 veillé le tirage qui a donné le résultat suivant

1er prix	No.	14,078....	\$50.00
2e prix	No.	11,227....	25.00
3e prix	No.	14,223....	15.00
4e prix	No.	26,113....	10.00
5e prix	No.	5,940....	5.00
6e prix	No.	3,233....	4.00
7e prix	No.	29,663....	3.00
8e prix	No.	29,597....	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre
 chacun :

342	5,017	13,752	19,479	23,445	27,863
356	5,136	13,776	19,763	24,582	27,873
627	5,168	14,000	19,833	24,705	28,436
1,181	5,418	14,486	20,659	24,720	28,809
1,221	5,531	14,580	20,828	25,123	29,061
1,723	6,001	14,764	21,112	25,211	29,069
1,815	7,732	14,969	21,424	25,622	29,098
2,156	8,420	15,331	21,697	25,629	29,455
2,526	8,731	15,991	21,841	25,683	30,868
2,607	9,050	16,079	21,991	25,773	31,690
2,900	10,042	17,724	22,102	26,659	31,850
2,975	10,125	18,405	22,120	26,987	31,866
3,697	10,320	18,616	22,417	27,122	31,991
4,496	10,582	19,470	23,432	27,460	31,995
4,983	10,825				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des
 copies du MONDE ILLUSTRÉ, datées du mois de fé-
 vrier, sont priées d'examiner les numéros impré-
 més en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils
 correspondent avec l'un des numéros gagnants, de
 nous envoyer le journal au plutôt, avec leur adresse
 afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le
 montant de leurs primes chez M. F. Béland, No.
 264, rue Saint-Jean, Québec.

CONNAISSANCES UTILES

Remède contre les rhumes.—Trois cuillerées à
 bouche de bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bou-
 che de sirop de capillaire. Mélez et versez dessus
 une infusion de fleurs de violettes, dans une grande
 tasse. Buvez le tout en une fois, le soir, au lit,
 et reprenez la même potion deux ou trois soirs de
 suite.

Recette pour les claques.—Il arrive souvent de
 déchirer ou couper ses claques ou autres chaussu-
 res en rubber, caoutchouc, et faute de savoir
 comment les raccommoder, d'être obligé de s'en
 acheter d'autres. Voici un moyen facile de faire
 ce raccomodage : Prenez un morceau de rubber,
 disons de vieille claque, coupez le par petits mor-
 ceaux très fins et mettez dans une bouteille.
 Ajoutez de l'esprit de térébentine suffisamment
 pour les dissoudre. Quand la solution est faite,
 prenez une brosse douce, joignez les parties déchirées
 ou coupées et collez avec le rubber fondu en
 brossant jusqu'à ce que la couche soit assez épaisse
 pour retenir les parties ensemble, et votre chaus-
 sure en vaut une neuve. Essayez.

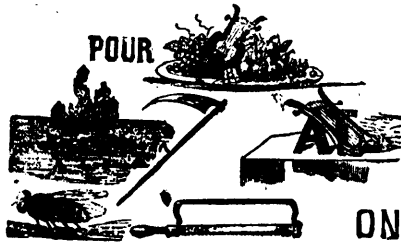
Moyen économique d'éclairage pour la nuit.—
 On peut quelquefois être dans l'impossibilité de se
 procurer une lampe ou tout autre moyen d'éclai-
 rage pour la nuit ; on peut alors procéder de la
 manière suivante :

On peut prendre une fiole ayant servi à de l'eau
 de mélisse. On met un tout petit morceau de
 phosphore, gros comme un pois à peu près. On
 fait alors doucement chauffer la fiole, pour qu'elle
 n'éclate pas, et on y met de l'huile bouillante jus-
 que vers le tiers de sa hauteur. Puis on bouche
 bien.

Quand on veut se servir de la lumière, on dé-
 bouche, et l'on est suffisamment éclairé pour dis-
 tinguer les objets, après qu'on a remis le bouchon.

Il suffit d'enlever le bouchon quelques secondes
 chaque fois qu'on veut se procurer de la lumière.

REBUS ILLUSTRÉ



SOLUTION DU REBUS PARU DANS LE No 303

Vouloir, c'est pouvoir. Explication littérale: V houe soir, cep ponvoir.

VARIÉTÉS

Bébé vient de recevoir en cadeau une de ces cornes à musique dans laquelle elle souffle du matin au soir. Passe sur ces entrefaites un animal orné de cornes qu'elle n'a jamais encore vu: une vache demandant son veau: — Oh! maman, viens donc voir! Une grosse bête qui joue de la même corne que moi!

AVIS AUX MÈRES. LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des États-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix: 25 cents la bouteille.

LE NATIONAL

Journal Politique, Artistique et Littéraire, paraissant tous les jeudis de chaque semaine. Ce journal est le plus complet et le plus varié des journaux hebdomadaires de cette province.

Nous y trouvons des renseignements précieux sur toutes les parties du monde. Actuellement ce journal publie le magnifique roman de Prosper Mérimée, intitulé: **COLOMBA**

Prix de l'abonnement: \$1.00 par année. En vente dans tous les dépôts de la ville. Le NATIONAL 40 Place Jacques Cartier, Montréal.

75c Pour la meilleure Chemise non lavée 75c
 \$1.00 Chemise Supérieure \$1.00
 \$1.50 Chemise sur commande \$1.50

Voyez mes prix avant d'acheter ailleurs

GUIMOND
 15 ST-LAURENT

Alcide Chausse
 Architecte
 No 154, Rue St-Catherine,
 Montréal.
 Téléphone Bell 6504.

VICTOR ROY,
 ARCHITECTE
 26 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ALPH DUBREUIL
 ARCHITECTE
 No 30 RUE ST-JEAN, MONTREAL

HENRI LARIN,
 PHOTOGRAPHE
 2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

13851

JOHNSTON'S FLUID BEEF
 JOHNSTON'S FLUID BEEF

Si votre appétit n'est pas bonne et que vous ayez besoin d'un tonique prenez le

FUMEZ LE NOUVEAU
5 CTS NECTAR 5 CTS
 CIGARE DE L'UNION
 FAIT A LA MAIN, PUR HAVANE,
E. N. CUSSON, FABRICANT
 MONTREAL.

HOTEL DU CANADA
 A. C. SABOURIN, propriétaire
 Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Therese
 MONTREAL
 Ses lunches à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.
 Capital..... \$15,000,000
 Fonds accumulés..... 17,106,000
 BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA
 1724 NOTRE-DAME, MONTREAL
 ROB. W. TYRE, Gérant.
 AGENTS POUR LA VILLE
 ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

TROUVE
 L'EAU SAINT-LEON est le bourreau que extermine la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, Maladie du Foie et des Reins.
 Faites-en un usage constant et vous jouirez d'une bonne santé.
Cie D'EAU DE SAINT-LEON
 51, PLACE VICTORIA
E. MASSICOTTE & FRERES
 SEULS PROPRIETAIRES
 Téléphone 1432

CASTOR FLUID
 On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille
HENRY R. GRAY,
 Chimiste-pharmacien,
 144, rue St-Laurent.
THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for in NEW YORK.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants:
 Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
 Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs
 Moutarde Française Glycerine, Collefortes.
 Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.
 Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE
 10—RUE DE BREBOLS—10
 Bâtisses des Sœurs) MONTREAL



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.
 Montréal, 9 mai.
CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démanaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage
 A. LAFERRIERE, typographe,
 No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis.
 On trouvera les mêmes remèdes au No 25 rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Duont, Sherbrooke.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX
 DU
DR V. PERRAULT
 Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.
 NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS
 Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.
 Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
 Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.
 Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).
 ALFRED LIMOGES,
 Saint-Eustache, P.Q.

OR PLAQUÉ SOLIDE.
 Afin d'introduire nos montres et autres bijouteries pour 60 jours nous envoie nous ce beau jeu d'or fin plaqué à aucune adresse sur reçu de 32 cent en timbre de Post; et aussi envoie nous sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijouteries &c. avec des termes très avantageux aux Agents. Ce jeu est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'essai de l'Acide, est offert pour 32 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un jeu volant \$2.00 pour 32 cent.
CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO.
 69 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.

POND'S EXTRACT
VEGÉTABLE PAIN DESTROYER
 Hemorrhages, Bleeding from the Lungs, Stomach, Nose, or from any cause, is speedily controlled and stopped.
 Sores, Ulcers, Wounds, Sprains and Bruises. It is cooling, cleansing and Healing.
 Catarrh. POND'S EXTRACT is most efficacious for this disease, Cold in the Head, etc. It is the best known remedy for all diseases affecting the mucous membrane of the Eyes, Nose, Mouth, Throat, Stomach, etc.
 Rheumatism, Neuralgia. No other preparation has cured more cases of these distressing complaints than Pond's Extract.
 Diphtheria, Sore Throat. Use the Extract promptly. Delay is dangerous.
 Piles, Bleeding or Itching. Pond's Extract is the greatest known remedy, rapidly curing when other medicines have failed. The leading physicians of Europe and America have recommended Pond's Extract for Piles.
 For Chilblains and Frost Bites. It is the best remedy that can be applied.
 Female Complaints. In the majority of female diseases the Extract can be used, as is well known, with the greatest benefit. Full directions accompany each bottle.
CAUTION.
 Pond's Extract has been imitated. The genuine has the words "Pond's Extract" blown in the glass, and our picture trade-mark on surrounding buff wrapper. None other is genuine. Always insist on having Pond's Extract. Take no other preparation. It is never sold in bulk or by measure.
 Sold everywhere. Prices, 50c., \$1, \$1.75.
 Prepared only by POND'S EXTRACT CO., NEW YORK AND LONDON.

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le samedi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an: 18 fr.; six mois: 10 fr.; Union postale, un an: 20 fr.; six mois: 12 francs. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

FEUILLETON " DU MONDE ILLUSTRÉ "

MONTRÉAL, 8 MARS 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite) ↓

Puis se tournant vers le jeune homme

" Et monsieur vous accompagne ? . . . "

— Jusqu'à Laval, répondit l'inconnu . . . "

— Où j'ai hâte d'arriver, ajouta le notaire. Au revoir, monsieur Rip ! S'il m'est impossible de vous souhaiter bonne chance, car la capture de Jean-Sans-Nom ferait trop de peine aux patriotes, je vous souhaite du moins le bonjour ! . . . "

— Et moi, bon voyage, monsieur Nick ! "

Les chevaux ayant repris le trot, Rip et ses hommes disparurent au tournant de la route.

Quelques instants après, le notaire disait à son compagnon, qui s'était rejeté dans le coin du stage :

" O-hi ! il faut espérer que Jean-Sans-Nom ne se laissera pas attraper ! Depuis si longtemps qu'on le cherche . . . "

— On peut le chercher ! s'écria Lionel. Ce damné Rip lui-même y perdra sa réputation d'habileté !

— Chut ! Lionel ! Cela ne nous regarde pas !

— Ce Jean-Sans-Nom est habitué, sans doute, à déjouer la police ? demanda le voyageur.

— Comme vous dites, monsieur. S'il se laissait prendre, ce serait une grande perte pour le parti franco-canadien . . . "

— Les gens d'action ne lui manquent pas, monsieur Nick, et il n'en est pas à un homme près !

— N'importe ! répondit le notaire. J'ai entendu dire que ce serait très regrettable ! Après tout, je ne m'occupe pas plus de politique que Lionel, et mieux vaut n'en point parler.

— Mais, reprit le jeune homme, nous avons été interrompus au moment où votre jeune clerc s'abandonnait au souffle poétique . . . "

— Il avait fini de souffler, je suppose ? . . . "

— Non, maître Nick, répondit Lionel, en remerciant par un sourire son bienveillant auditeur.

— Comment, tu n'es pas époumonné ? . . . s'écria le notaire. Voilà un feu follet qui est devenu tour à tour sylphe, djinn, lutin, spectre, âme lumineuse, mirage, éclair, bolide, rayon, pavillon, feu de marée, étincelle d'amour, et ce n'est pas assez ? . . . En vérité, je me demande ce qu'il pourrait être encore ?

— Je serais curieux de le savoir ! répondit le voyageur.

— Alors, continue, Lionel, continue, et finis, si toutefois cette nomenclature doit avoir une fin ! "

Lionel, habitué aux plaisanteries de maître Nick, ne s'en émut pas autrement, et reprit :

Qui que tu sois, éclair souffle, âme.
Pour mieux pénétrer tes secrets,
O feu fantasmagorique, je voudrais
Pouvoir m'absorber dans ta flamme !
Alors partout je te suivrais,

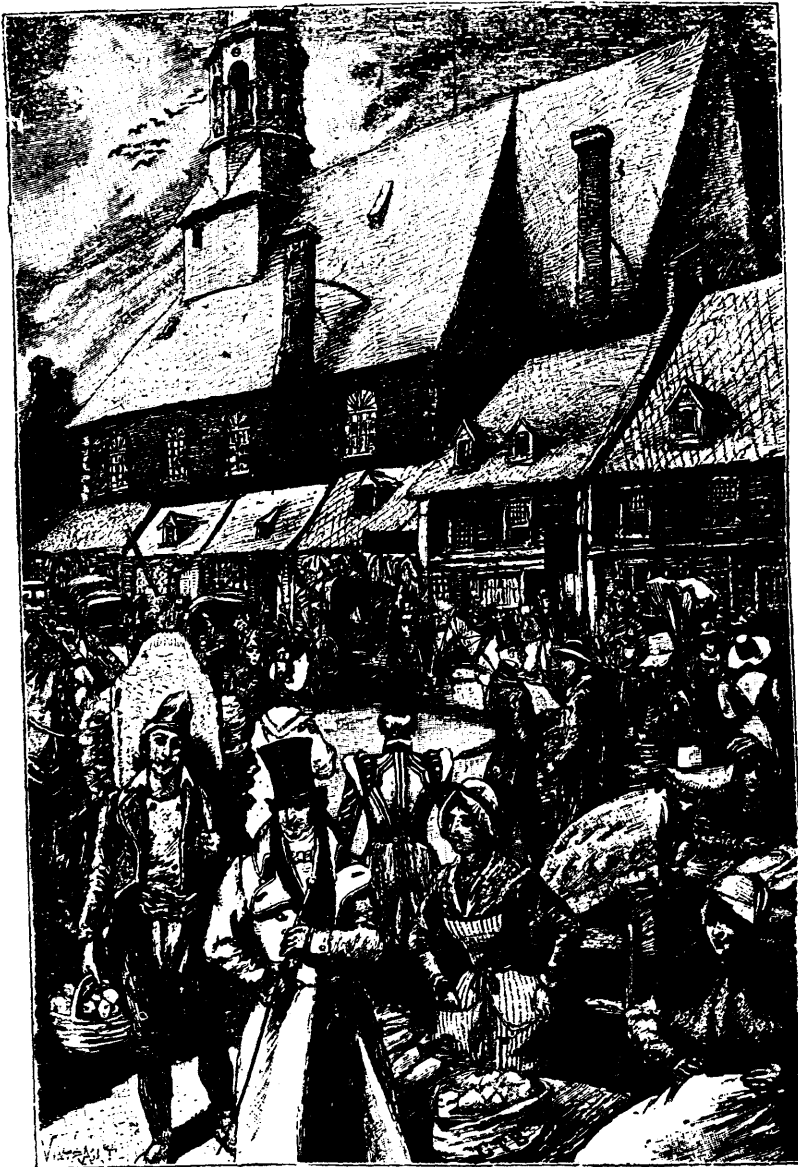
Lorsque sur la cime des arbres,
Tu viens poser ton front ailé,
Ou, discrètement appelé,
Lorsque tu caresses les marbres
Du cimetière désolé !

— Triste ! triste ! murmura le notaire.

Ou quand tu rôdes sur les lisses
Du navire batta de flanc
Sous les coups du typhon hurlant,
Et que dans les agrès tu glisses.
Comme un lumineux goéland !

Et l'union serait complète,
Si le destin, un jour, voulait
Que je pusse, comme il plaît,
Naître avec toi, flamme follette,
Mourir avec toi, feu follet !

" Ah ! très bien cela ! s'écria maître Nick. Voilà une fin qui me va ! Ça peut se chanter :



La place du Marché Bonsecours, à Montréal, en 1837

Flamme follette,
Feu follet !

— Qu'en dites-vous, monsieur ?

— Monsieur, répondit le voyageur, tous mes compliments à ce jeune poète, et puisse-t-il avoir le prix de poésie au concours de la Lyre-Amicale. Quoiqu'il arrive, ses vers nous auront fait passer quelques moments agréables, et jamais voyage ne m'aura paru si court ! "

Lionel, extrêmement flatté, but à même cette coupe de louanges que lui tendait le jeune homme. Au fond, maître Nick était très satisfait des éloges adressés à son jeune clerc.

Pendant ce temps, le stage avait marché d'un bon pas, et onze heures sonnaient à peine, lorsqu'il atteignit la branche septentrionale du fleuve.

A cette époque, les premiers steamboats avaient déjà fait leur apparition sur le Saint-Laurent. Ils

n'étaient ni puissants ni rapides, et rappelaient plutôt par leurs dimensions restreintes ces chaloupes à vapeur, auxquelles on donne maintenant en Canada le nom de " tug-boat " ou plus communément de " toc. "

En quelques minutes, ce toc eut transporté maître Nick, son clerc et le voyageur à travers le cours intermédiaire du fleuve, dont les eaux verdâtres se mêlaient encore aux eaux noires de la rivière Outaouais.

Là, on se sépara, après compliments et poignées de mains échangées de part et d'autre. Puis, tandis que le voyageur gagnait directement les rues de Laval, maître Nick et Lionel, tournant la ville, se dirigèrent vers l'est de l'île Jésus.

IV.—LA VILLA MONTCALM.

L'île Jésus, couchée entre les deux bras supérieurs du Saint-Laurent, moins étendue que l'île Montréal, renferme un certain nombre de paroisses. Elle circonscrit dans son périmètre le comté de Laval—dont le nom appartient aussi à la grande Université catholique de Québec, en souvenir du premier évêque institué dans le pays canadien.

Laval est également le nom de la principale bourgade de l'île Jésus, située sur sa rive méridionale. L'habitation de M. de Vaudreuil, bien qu'elle fit partie de cette paroisse, se trouvait à une lieue en descendant le cours du Saint-Laurent.

C'était une maison d'agréable aspect, entourée d'un parc qui couvrait une cinquantaine d'acres, couvert de prairies et de hautes futaies, et dont la berge du fleuve formait la lièze. Par sa disposition architecturale comme par les détails de son ornementation, elle contrastait avec cette mode anglo-saxonne du pseudo-gothique, si en honneur dans la Grande-Bretagne. Le goût français y dominait, et, n'eût été le cours rapide et tumultueux du Saint-Laurent qui grondait à ses pieds, on aurait pu penser que la villa Montcalm—ainsi s'appelait-elle—s'élevait sur les bords de la Loire, dans le voisinage de Chenonceaux ou d'Amboise.

Très mêlé aux dernières insurrections réformistes du Canada, M. de Vaudreuil avait figuré dans le complot auquel la trahison de Simon Morgaz avait donné un dénouement si tragique, la mort de Walter Hodge, de Robert Farran et de François Clerc, l'emprisonnement des autres conjurés. Quelques années plus tard, une amnistie ayant rendu ceux-ci à la liberté, M. de Vaudreuil était revenu à son domaine de l'île Jésus.

La villa Montcalm était bâtie sur le bord du fleuve. Dans le courant du flux et du reflux, se baignaient les premiers degrés de sa terrasse antérieure, qu'une élégante véranda abritait en partie devant la façade de l'habitation. En arrière, sous les tranquilles ombrages du parc, la brise du fleuve entretenait une fraîcheur aérienne, qui rendait très supportable les chaudes journées de l'été canadien. Pour qui eût aimé la chasse ou la pêche, il y aurait eu à s'occuper du matin au soir. Le gibier abondait dans les plaines de l'île, le poisson au fond des criques du Saint-Laurent, auquel les lointaines ondulations de la chaîne des Laurentides faisaient, sur la rive gauche, un large cadre de verdure.

Là, pour des Franco-Canadiens, en ce pays resté si français, c'était comme si le Canada se fût encore

appelé la Nouvelle-France. Les mœurs y étaient toujours celles du XVII^e siècle. Un auteur anglais, Russel, a très justement pu dire : "Le Bas-Canada, c'est plutôt une France du vieux temps où régnait le drapeau blanc fleurdelisé." Un auteur français, Eugène Réveillaud, a écrit : "C'est le champ d'asile de l'ancien régime. C'est une Bretagne ou une Vendée d'il y a soixante ans, qui se prolonge au delà de l'Océan. Sur ce continent d'Amérique, l'habitant a conservé avec un soin jaloux les habitudes d'esprit, les croyances naïves et les superstitions de ses pères." Ceci est encore vrai, à l'époque actuelle, comme il est vrai également que la race française s'est conservée très pure au Canada, et sans mélange de sang étranger.

De retour à la villa Montcalm, vers 1829, M. de Vaudreuil se trouvait dans des conditions à vivre heureux. Bien que sa fortune ne fût pas considérable, elle lui assurait une aisance, dont il aurait pu jouir en repos, si son patriotisme, toujours ardent, ne l'eût jeté dans les agitations de la politique militante.

À l'époque où commence cette histoire, M. de Vaudreuil avait quarante-sept ans. Ses cheveux grisonnants le faisaient paraître un peu plus âgé peut-être ; mais son regard vif, ses yeux bleu-foncé d'un grand éclat, sa taille au-dessus de la moyenne, sa robuste constitution, qui lui assurait une santé à toute épreuve, sa physionomie sympathique et prévenante, son allure un peu fière sans être hautaine, en faisaient le type par excellence du gentilhomme français. C'était le véritable descendant de cette audacieuse noblesse qui traversa l'Atlantique au XVIII^e siècle, le fils de ces fondateurs de la plus belle des colonies d'outre-mer, que l'odieuse indifférence de Louis XV avait abandonnée aux exigences de la Grande-Bretagne.

M. de Vaudreuil était veuf depuis une dizaine d'années. La mort de sa femme, qu'il aimait d'une affection profonde, laissa un irréparable vide dans son existence. Toute sa vie se reporta dès lors sur sa fille unique, en laquelle revivait l'âme vaillante et généreuse de sa mère.

À cette époque, Clary de Vaudreuil avait vingt ans. Sa taille élégante, son épaisse chevelure presque noire, ses grands yeux ardents, son teint chaud sous sa pâleur, son air un peu grave la rendaient peut-être plus belle que jolie, plus imposante qu'attrayante, comme certaines héroïnes de Fenimore Cooper. Le plus habituellement, elle se tenait dans une froide réserve, ou, pour mieux dire, son existence entière se concentrait sur le seul amour qu'elle eût senti jusqu'alors,—l'amour de son pays.

En effet, Clary de Vaudreuil était une patriote. Pendant la période des mouvements qui se produisirent en 1832 et en 1834, elle suivit de près les diverses phases de l'insurrection. Les chefs de l'opposition la regardaient comme la plus vaillante de ces nombreuses jeunes filles, dont le dévouement était acquis à la cause nationale. Aussi, lorsque les amis politiques de M. de Vaudreuil se réunissaient à la villa Montcalm, Clary prenait-elle part à leurs conférences, ne s'y mêlant que discrètement en paroles, mais écoutant, observant, s'employant à la correspondance avec les comités réformistes. Tous les Franco-Canadiens avaient en elle la plus absolue confiance, parce qu'elle le méritait, et la plus respectueuse amitié, parce qu'elle en était digne.

Cependant, en ce cœur passionné, un autre amour était venu se confondre depuis quelque temps avec l'amour que lui inspirait son pays—amour idéal et vague, qui ne connaissait même pas celui auquel il s'adressait.

En 1831 et 1834, un personnage mystérieux était venu jouer un rôle prépondérant au milieu des tentatives de rébellion de cette époque. Il y avait risqué sa tête avec une audace, un courage, un désintéressement, bien faits pour agir sur les imaginations sensibles. Dès lors, dans toute la province du Canada, on répétait son nom avec enthousiasme,—ou plutôt, ce qui lui en restait, puisqu'on ne l'appelait pas autrement que Jean-Sans-Nom. Aux jours d'émeutes, il surgissait au plus fort de la mêlée ; puis, à l'issue de la lutte, il disparaissait. Mais on sentait qu'il agissait dans l'ombre, que sa main ne cessait de préparer l'avenir. Vainement, les autorités avaient essayé de

découvrir sa retraite. La maison Rip and Co. elle-même avait échoué dans ses recherches. D'ailleurs, on ne savait rien de l'origine de cet homme, non plus que de sa vie passée ni de sa vie présente. Néanmoins, ce qu'il fallait bien reconnaître, c'est que son influence était toute-puissante sur la population franco-canadienne. Par suite, une légende s'était faite autour de sa personne, et les patriotes s'attendaient toujours à le voir apparaître, agitant le drapeau de l'indépendance.

Les actes de ce héros anonyme avaient fait une empreinte si vive et si profonde sur l'esprit de Clary de Vaudreuil. Ses plus intimes pensées allaient invariablement à lui. Elle l'évoquait comme un être surnaturel. Elle vivait tout entière dans cette communauté mystique. En aimant Jean-Sans-Nom du plus idéal des amours, il lui semblait qu'elle aimait plus encore son pays. Mais, ce sentiment, elle l'enfermait étroitement dans son cœur. Et, lorsque son père la voyait s'éloigner à travers les allées du parc, s'y promener toute pensive, il ne pouvait se douter qu'elle rêvait du jeune patriote qui symbolisait à ses yeux la révolution canadienne.

Parmi les amis politiques, le plus souvent réunis à la villa Montcalm, se rencontraient dans une complète intimité quelques-uns de ceux dont les parents avaient pris part avec M. de Vaudreuil au funeste complot de 1825.

Au nombre de ces amis, il convient de citer André Farran et William Clerc, dont les frères, Robert et François, étaient montés sur l'échafaud, le 28 septembre 1825 ; puis, Vincent Hodge, fils de Walter Hodge, le patriote américain, mort pour la cause du Canada, après avoir été livré avec ses compagnons par Simon Morgaz. En même temps qu'eux, un avocat de Québec, le député Sébastien Gramont—celui-là même dans la maison duquel la présence de Jean-Sans-Nom avait été faussement signalée à l'agence Rip—venait quelquefois aussi chez M. de Vaudreuil.

Le plus ardent contre les oppresseurs était certainement Vincent Hodge, alors âgé de trente-deux ans. De sang américain par son père, il était de sang français par sa mère, morte de douleur, peu de temps après le supplice de son mari. Vincent Hodge n'avait pu vivre près de Clary, sans s'être laissé aller à l'admirer d'abord, à l'aimer ensuite,—ce qui n'était point pour déplaire à M. de Vaudreuil. Vincent Hodge était un homme distingué, d'abord sympathique, de tournure agréable, quoiqu'il eût l'allure décidée du Yankee des frontières. Pour la sûreté des sentiments, la solidité des affections, le courage à toute épreuve, Clary de Vaudreuil n'eût pu choisir un mari plus digne d'elle. Mais la jeune fille n'avait même pas remarqué la recherche dont elle était l'objet. Entre Vincent Hodge et elle, il ne pouvait y avoir qu'un lien,—celui du patriotisme. Elle appréciait ses qualités : elle ne pouvait l'aimer. Sa vie, ses pensées, ses aspirations appartenaient à un autre, à l'inconnu qu'elle attendait et qui apparaîtrait un jour.

Cependant M. de Vaudreuil, et ses amis observaient avec attention le mouvement des esprits dans les provinces canadiennes. L'opinion y était extrêmement surexcitée au sujet des loyalistes. Il ne se tramait pas encore de complot proprement dit, comme en 1825, entre personnages politiques, ayant pour objet de tenter un coup de force contre le gouverneur général. Non ! C'était plutôt comme une conspiration universelle, à l'état latent. Pour que la rébellion éclatât, il suffirait qu'un chef appelât à lui les libéraux en soulevant les paroisses des divers comtés. Nul doute, alors, que les députés réformistes, M. de Vaudreuil et ses amis, se jetassent aux premiers rangs de l'insurrection.

Et, en effet, jamais les circonstances n'avaient été plus favorables. Les réformistes, poussés à bout, faisaient entendre de violentes protestations, dénonçant les exactions du gouvernement, qui se disait autorisé par le cabinet britannique à mettre la main sur les deniers publics, sans le consentement de la législature. Les journaux,—entre autres le *Canadien*, fondé en 1806, et le *Vindictor*, de création plus récente—fulminaient contre la Couronne et les agents nommés par elle. Ils reproduisaient les discours prononcés au Parlement ou dans les comices populaires par les Papineau,

les Viger, les Quesnel, les Saint-Réal, les Bourdages, et tant d'autres, qui rivalisaient de talent et d'audace dans leurs patriotiques revendications. En ces conditions, une étincelle suffirait à provoquer l'explosion populaire. C'était bien ce que savait lord Gosford, et ce que les partisans de la réforme n'ignoraient pas plus que lui.

Or, les choses en étaient à ce point, quand, dans la matinée du 3 septembre, une lettre arriva à la villa Montcalm. Cette lettre, déposée la veille au bureau du post-office de Montréal, prévenait M. de Vaudreuil que ses amis Vincent Hodge, André Farran et William Clerc étaient invités à se rendre près de lui dans la soirée dudit jour. M. de Vaudreuil ne reconnaissait pas la main qui l'avait écrite et signée de ces seuls mots : *Un fils de la Liberté*.

M. de Vaudreuil fut assez surpris de cette communication, et aussi de la manière dont elle lui était faite. La veille, il avait vu ses amis à Montréal, chez l'un d'eux, et l'on s'était séparé sans prendre de rendez-vous pour le lendemain. Vincent Hodge, Farran, Clerc, avaient ils donc reçu une lettre de même provenance, qui leur donnait rendez-vous à la villa Montcalm ? Cela devait être ; mais on pouvait craindre qu'il y eût là-dessous quelque machination de police. Cette méfiance ne s'expliquait que trop depuis l'affaire Simon Morgaz.

Quoiqu'il en soit, M. de Vaudreuil n'avait qu'à attendre. Lorsque Vincent Hodge, Farran et Clerc seraient arrivés à la villa,—s'ils y venaient,—ils lui expliqueraient sans doute ce qu'il y avait d'inexplicable dans ce singulier rendez-vous. Ce fut l'avis de Clary, lorsqu'elle eut pris connaissance de la lettre. Les yeux attachés sur cette mystérieuse écriture, elle l'examinait attentivement. Etrange disposition de son esprit ! Là où son père présentait un piège tendu à ses amis politiques et à lui, elle semblait, au contraire, croire à quelque intervention puissante dans la cause nationale. Allait-elle se montrer enfin, la main qui saisiserait les fils d'un nouveau soulèvement, qui le dirigerait et le mènerait au but ?

"Mon père, dit-elle, j'ai confiance !"

Cependant comme le rendez-vous n'était indiqué que pour le soir, M. de Vaudreuil voulut préalablement se rendre à Laval. Peut-être y apprendrait-il quelque nouvelle qui eût motivé l'urgence de la conférence projetée. Il se trouverait là, d'ailleurs, pour recevoir Vincent, Hodge et ses deux amis, lorsqu'ils débarqueraient à l'appontement de l'île Jésus. Mais, au moment où il allait donner l'ordre d'atteler, son domestique vint le prévenir qu'un visiteur venait d'arriver à la villa Montcalm.

"Quelle est cette personne ? demanda vivement M. de Vaudreuil.

—Voici sa carte," répondit le domestique.

M. de Vaudreuil prit la carte, lut le nom qu'elle portait, et s'écria aussitôt :

"Cet excellent maître Nick !... Il est toujours le bienvenu !... Faites entrer !"

Un instant après, le notaire se trouvait en présence de M. de Vaudreuil et de sa fille.

"Vous, maître Nick ! dit M. de Vaudreuil.

—En personne, et prêt à vous rendre mes devoirs, ainsi qu'à mademoiselle Clary !" répondit le notaire.

Et il serra la main de M. de Vaudreuil, après avoir fait à la jeune fille un de ces saluts officiels, dont les anciens tabellions semblent avoir gardé la tradition surannée.

"Maître Nick, reprit M. de Vaudreuil, voilà une visite inattendue, mais qui n'en est que plus agréable !

—Agréable surtout pour moi ! répondit maître Nick. Et comment vous portez-vous, mademoiselle ?... Et vous, monsieur de Vaudreuil ? Vous avez des mines florissantes !... Décidément, il fait bon vivre à la villa Montcalm !... Il faudra que j'emporte à ma maison du marché Bonsecours un peu de l'air qu'on y respire !

—Il ne tient qu'à vous d'en faire provision, maître Nick ! Venez nous voir plus souvent....

—Et restez quelques jours ! ajouta Clary.

—Et mon étude, et mes actes !... s'écria le loquace notaire. Voilà qui ne me laisse guère de temps pour les loisirs de la villégiature !... Ah ! pas les testaments, par exemple !

(A suivre.)

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 8 MARS 1890

LE REGIMENT

PROLOGUE

MARIÉE PAR ORDRE.—(Suite)

—Oh ! maman, tu te trompes, tu verras.
—Je le souhaite de tout mon cœur !
—Et tu aimeras Julien, tu l'aimeras.
—Oui, je l'aimerai, je le veux bien, mais... ne t'entretiens pas d'illusions, je te le répète. Enfin, tu me dis que M. Rémondet se propose de venir demander ta main prochainement.

—Demain, mère.
—Demain, soit, il fait bien, car il coupe court de cette façon à une situation entre vous deux extrêmement délicate, qui ne pouvait se prolonger sans langer pour toi.

—Que lui dis-tu ? que lui répondras-tu, mère ?
—Fort peu de choses, ma fille. Je lui dirai que je ne m'opposerai pas à ce mariage, mais que, rêvé en dehors de moi, je ne puis lui prêter que le concours de ma neutralité et de ma bienveillance. Quelle que soit la résolution de ton père, je m'y soumettrai et je t'engage, ma chère fille, à t'y soumettre également.

—Oh ! mère, je ne serai jamais à un autre qu'à Julien.

Et Marguerite se mit à pleurer, Thérèse s'attendrit, l'attira sur son cœur.

—Voilà bien les premières larmes que de ma vie je t'ai fait verser, dit-elle. Quand l'amour frappe à la porte d'un cœur, la souffrance se glisse toujours derrière lui.

Et elle soupira. Le lendemain, Julien Rémondet, en grande tenue, mais un crêpe au bras, se présentait à Malpalu. Il faisait passer sa carte à Mme de Pontalès. Celle-ci le reçut aussitôt. Elle l'attendait. Il entra au salon qu'enveloppait une demi-obscurité entretenue par les persiennes closes et les lourds rideaux retombants. Il ne vit pas tout de suite Thérèse, mais à un mouvement qu'elle fit, il la distingua. Il s'approcha vivement, et tout à coup, dans un abandon charmant, plein de grâce et de juvénile franchise :

—Madame, Marguerite a dû tout vous dire ?

—Oui, monsieur.

Alors il se mit à genoux devant la mère malade :

—Madame, je l'aime et elle est toute ma vie. J'ai mal fait de l'aimer et de lui dire et je vous demande de me pardonner.

—Relevez-vous, monsieur, dit Thérèse.

—Oh ! madame, votre pardon, je vous en prie, votre pardon.

Elle lui tendit la main en souriant. Et comme il allait parler, elle ne lui en laissa pas le temps :

—Oui, Marguerite ne m'a rien caché ! Et je l'ai blâmée, monsieur, d'avoir depuis longtemps manqué de franchise envers sa mère. Depuis longtemps, j'aurais dû tout savoir.

—Oh ! madame, elle ne vous a donc pas dit que nos rendez-vous, les rencontres que le hasard nous ménageait, nos promenades, nos jeux et nos conversations, tout cela était d'un frère avec sa sœur ? C'est hier seulement, madame, et pour la première fois que l'aveu de notre mutuel amour nous a échappé, et c'est hier aussi, pour la première fois peut-être, que nous avons compris que notre affection d'enfance avait changé de forme et que nous nous aimions.

—Hier ! dit-elle avec un doute.

—Oh ! madame ! fit-il seulement, le regard plein de reproches, en voyant qu'elle hésitait à le croire.

Alors il fallut qu'elle entendit, pour la seconde fois, le récit déjà fait par Marguerite. Et quand il eut terminé, la mère, silencieuse, pensait :

—Ils s'aiment noblement et ardemment. Il

est trop tard maintenant pour s'opposer à leur amour.

Et ses yeux se firent plus doux en rencontrant les yeux de l'officier.

—Madame, dit-il, aurai-je la douleur de vous entendre me refuser l'espoir de vous appeler ma mère ?

—Non, monsieur, je ne vous causerai pas cette tristesse, mais...

—Mais ? interrogea-t-il.

Le délicat visage de Mme de Pontalès s'assombrit. Elle pâlit ; on aurait dit qu'elle allait s'évanouir.

—Ma volonté est peu de chose dit-elle à l'officier, et mon alliance ne vous servira pas. Il faut que vous obteniez le consentement de M. de Pontalès.

—Quel jour l'attendez-vous ?

—Ce soir, ou, au plus tard, demain de bonne heure.

—Je dois partir dès aujourd'hui et rejoindre mon régiment.

—Où tenez-vous garnison ?

—A Vendôme.

—Ne pouvez-vous obtenir une prolongation de congé ?

—Il est trop tard.

—Cependant, monsieur, il est de votre intérêt, j'ajouterais même qu'il est de toute nécessité que vous voyiez mon mari.

—Je puis obtenir quarante-huit heures et revenir dans quelques jours.

—C'est bien. M. de Pontalès sera au château et mon fils avec lui. D'ici là, monsieur, je ne puis que vous dire bon courage.

—Me permettez-vous d'espérer, madame ?

—Je ne l'ose pas, monsieur.

Il salua et partit, très perplexé. Certes, il ne voyait pas en Thérèse une ennemie. Elle adorait sa fille. Et puisqu'il était aimé de Marguerite, c'était une recommandation suffisante pour le cœur d'une mère. Mais les réticences de Mme de Pontalès l'inquiétaient. Il était sombre en quittant Malpalu et si préoccupé qu'il ne vit pas Marguerite qui l'attendait près du parc.

—Eh bien ? dit-elle en se montrant.

Il lui fit part de ses craintes. Elle aussi était inquiète ; les paroles de Thérèse bourdonnaient toujours dans ses oreilles. Un gros nuage noir montait à l'horizon bleu de sa vie : l'arrivée de Pontalès et d'Antoine. Et comme elle voyait Julien attristé, elle lui jeta le mot qui est la consolation de toutes les douleurs.

—Je vous aime ! confiance !

Pontalès était le lendemain à Malpalu. Et deux jours après, Antoine, revenu des Indes, arrivait de Marseille où il était débarqué. Une lettre de Julien à Mme de Pontalès avertissait de son arrivée pour le dimanche suivant. Elle le dit à Marguerite.

—Crois-tu, mère, dit la jeune fille, qu'il ne serait pas bon de parler à mon père ? Si Julien lui adresse sa demande à l'improviste, il risquerait fort d'éprouver un refus.

—Tu as raison, mon enfant, je lui parlerai.

—Quand ?

—Dès ce soir.

Les événements qui avaient amené la mort du général Cheverny s'étaient passés quelques semaines auparavant, mais Pontalès ne s'était pas encore relevé de son abatement physique et moral. Il se reprochait cette mort comme étant son œuvre et il rougissait au souvenir de sa lâcheté qui avait causé cette mort. On comprendra, dès lors, quelle fut sa surprise, et surtout sa douleur, lorsque Thérèse s'ouvrit à lui et lui confia le doux secret du cœur de Marguerite. Pontalès aimait beaucoup sa fille. Mais il ne l'avait jusqu'à présent considérée que comme une enfant. Et voilà soudain qu'elle se révélait jeune fille et femme ! Il en fut atterré. Il essaya de se tromper lui-même et de rassurer Thérèse.

—Elle prend pour de l'amour ce qui n'est que de l'affection, du souvenir. Elle ne l'aime pas. Elle l'oubliera.

—J'en doute, mon ami.

—Comment avons nous pu, sans nous en apercevoir, laisser se développer cette camaraderie ?

—Qui se serait douté que cette amitié dégénérerait en amour ?

—Cela est fâcheux, très fâcheux.

—Ta volonté sera la mienne, mon ami. J'ai prévenu Marguerite que je n'essayerais pas de résister à tes ordres. Cependant permets-moi, une fois pour toutes, de te faire remarquer que M. Julien Rémondet est un jeune homme qui me semble d'une intelligence très élevée. Il est pauvre, c'est vrai, et c'est à vrai dire le seul obstacle. Mais ne sommes-nous pas riches ? Et ne t'ai-je pas entendu dire cent fois que, lorsqu'il s'agirait de marier notre fille, tu ne regarderais pas à la fortune de ton gendre, tu ne t'occuperais que du bonheur de Marguerite ?

—C'est vrai, je l'ai dit.

Et sourdement, comme à lui-même :

—Mais depuis, les choses sont bien changées.

Mme de Pontalès l'entendit, mais ne pouvait comprendre.

—Quoi donc, dit-elle, et que se passe-t-il ?

—Je t'ai laissé ignorer ma situation, ma chère Thérèse, parce que je ne voulais pas te faire partager mes chagrins. Puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, et puisque, du reste, je crois le danger conjuré, je puis tout te dire.

—Tu m'effrayes.

—Nous avons été à deux doigts de la ruine.

—Et je n'en ai rien su !

—A quoi bon ?

—Je t'aurais consolé ! je t'aurais rendu courage.

—Heureusement, un ami m'est venu en aide, et cet ami, je dois te dire son nom, afin que dans tes pieux souvenirs, tu lui voies une reconnaissance éternelle.

—Qui donc ?

—Le général de Cheverny. Il m'a sacrifié la presque totalité de sa fortune. J'ai fait face aux dangers les plus pressants, les plus redoutables. Aujourd'hui ma situation a reconquis sa solidité et quelques années heureuses me rendront ce que j'ai perdu et me permettront de m'acquitter envers le fils de Cheverny. Mais, en ce moment, ma chère Thérèse, nous ne vivons que du présent et sans aucune réserve. Marier Marguerite sans dot, c'est révéler cette situation momentanément embarrassée. Cela ne se peut. Et la marier avec la dot que nous lui destinions, cela ne se peut non plus, puisque cette dot n'existe pas...

—M. Julien Rémondet attendra.

Pontalès secoua la tête.

—En mourant, Cheverny m'a révélé un secret. Georges son fils aime notre fille, et n'a pas de plus ardent désir que de l'avoir pour femme, et Cheverny m'a demandé pour Georges la main de Marguerite. Je la lui ai promise.

—Pauvre enfant ! soupira la mère.

—Pouvais je refuser ?

—Non.

—Le mariage de Marguerite avec M. Rémondet est donc impossible. Tu le vois. Veux-tu te charger de lui expliquer.

—Soit. Mais tu recevras M. Rémondet quand même ?

—Certes. En d'autres temps, en d'autres circonstances surtout, je n'aurais élevé aucune objection.

Quand Mme de Pontalès fut avec sa fille, elle l'embrassa à plusieurs reprises, avec plus de tendresse que d'habitude et la prit dans ses bras. Mais Thérèse était si émue que Marguerite eut le soupçon d'un malheur et fut secouée d'un frisson.

—Parle, mère, parle !

—Ma pauvre enfant, je te l'ai dit, la souffrance est toujours dans le cœur avec l'amour. Es-tu prête à souffrir ?

Tout de suite Marguerite eut de grosses larmes dans les yeux.

—Mon père t'a répondu ?

—Il ne veut pas entendre parler de ce mariage.

Les larmes jaillirent. Thérèse sentit que Marguerite s'alourdissait dans ses bras. Son visage était devenu pâle comme un linge. Elle défaillait. Thérèse n'eut que le temps de l'allonger dans un fauteuil. Elle serait tombée. Et la mère murmura, en lui donnant des soins, tout en pleurant, elle aussi :

—Que faire ?

Sans doute qu'elle ne trouvait rien, car elle secouait obstinément la tête, à chaque pensée.

V

Huit jours s'écoulèrent. Marguerite passait les jours et les nuits à pleurer. Antoine, maintenant, était de retour à Malpalu.

Antoine, que nous avons présenté dès le premier chapitre de ce récit, était un garçon maigre, au visage bilieux, sec, aux yeux profondément enfoncés sous l'orbite ; sa lèvre était ombragée d'une forte moustache très noire qui lui donnait l'allure d'un militaire. Sa physionomie était dure et froide, mais son front qui trahissait l'énergie d'une inébranlable volonté indiquait également une vaste intelligence, pendant que le rayon de ses yeux sombres dénotait une ambition devant laquelle rien ne devait reculer. Plus âgé que sa sœur d'une dizaine d'années, il n'y avait jamais eu grande affection entre elle et lui. Elle était faible de caractère, timide, craintive. Lui était brutal, aimait à commander.

Marguerite, si petite qu'elle fût, avait été son souffre-douleur. Elle le redoutait et tremblait devant lui. Bien qu'elle fût devenue jeune fille, il la considérait toujours comme une enfant, haussant les épaules devant ses réflexions, ne la prenant pas au sérieux, ne lui répondant même pas. Jamais de confidences entre eux. Jamais de douces paroles. Ces deux cœurs étaient restés très loin l'un de l'autre, absolument étrangers l'un à l'autre.

Dans ces huit jours qui s'écoulèrent avant l'arrivée de Julien Rémondet à Malpalu, M. de Pontalès avait jugé nécessaire de mettre son fils dans la confiance de ce qui s'était passé. Ce fut un aveu bien cruel pour le vieillard. Il eut à baisser la tête devant Antoine et à supporter son regard dans lequel il pouvait lire le mépris, à peine dissimulé, que lui inspirait cette lâcheté devant Jaguelain. Mais lorsque le jeune homme apprit que M. de Cheverny, se défiant de l'avenir, avait remis entre les mains de son fils et de Briard, les preuves de ce déshonneur encore inconnu, il devint pâle et un éclair de fureur s'alluma dans ses yeux. Il en oublia le respect qu'il devait à son père et laissa échapper un rire plein de sarcasme et d'amertume. Et après un instant de silence :

— Marguerite épousera Georges de Cheverny, dit-il.

— Tu sais qu'elle en aime un autre ?

Il se contenta de hausser les épaules. Le père reprit :

— Julien Rémondet va venir me demander sa main.

— Eh bien, je me charge de le recevoir une fois pour toutes.

Ce fut lui, en effet, qui reçut Julien Rémondet. Le cœur du jeune officier battait bien fort ; au moment où il entra dans la grande cour de Malpalu inondée de lumière, le soleil frappant contre le sable des rayons aveuglants, Julien eut peur, lui qui n'avait jamais tremblé. C'était quelque chose de si grave, ce qu'il allait faire là ! Toute sa vie, heureuse ou malheureuse, en dépendait. Et en montant très lentement les larges marches de marbre qui formaient le perron, il essayait de se rassurer et de se rendre un peu de courage.

— Si je la voyais ! murmura-t-il. Elle m'enverrait son doux sourire, un petit signe du bout de ses doigts. Il ne m'en faudrait pas davantage.

Et il regardait les fenêtres du premier étage, espérant qu'il apercevrait les rideaux s'agiter légèrement et derrière ces rideaux une figure aimée, aux yeux brillants, inquiets et tendres. Mais il ne vit rien.

— Sans doute elle n'est pas là ! se disait le pauvre garçon.

Et la porte s'ouvrit devant lui. Un valet de chambre l'introduisit. Il n'eut pas le temps d'en penser davantage. Ses tempes bourdonnèrent. Le sang s'arrêtait ou se précipitait dans ses artères le faisant rougir et pâlir plusieurs fois dans la même minute. Il demanda qu'on le conduisit auprès de Pontalès. Le valet de chambre ne répondit rien, ne le prévint pas, il avait certainement reçu des ordres, et le conduisit au salon où vint le rejoindre presque aussitôt Antoine de Pontalès.

Les deux jeunes gens se saluèrent, Antoine avec froideur, Julien toujours timide et tremblant. Ils se connaissaient, s'étant rencontrés maintes fois

dans la forêt, ayant même joué ensemble étant gamins.

— Monsieur ? dit-il, interrogeant.

Julien sentit tout de suite qu'il avait devant lui un ennemi.

— Veuillez, monsieur, me pardonner ma surprise. Je m'attendais à rencontrer M. de Pontalès, votre père. Je sollicitais de lui un entretien très délicat et très grave sur lequel il a été senti déjà par Mme votre mère, j'en suis certain. Lui seul pouvait répondre à la demande que j'avais l'intention de lui adresser. C'est à lui, monsieur, par conséquent, qu'il faut que je parle.

— Mon père attendait, en effet, votre visite, monsieur Rémondet, et ma mère, ainsi que vous l'avez deviné, a eu soin de le prévenir du motif qui vous amenait à Malpalu.

Et sur un geste de Julien :

— Mais des intérêts compromis ont appelé mon père loin de Malpalu. Il restera plusieurs jours absent. Et il m'a chargé, en son absence, de vous transmettre sa réponse à la demande à laquelle il s'attend.

— Et cette réponse, monsieur ? dit Julien le cœur atrocement serré, ayant de la peine à avaler sa salive.

— Mon père, est très honoré, monsieur, que vous ayez bien voulu penser à sa fille. Et il est persuadé, je m'empresse de vous le dire, que Marguerite, dont il ne met pas en doute l'affection et les souvenirs, serait très heureuse auprès de vous ; mon père vous connaît, il a connu beaucoup monsieur votre père.

Et il y eut, ici, dans le sérieux de la voix de Pontalès, de l'insulte à froid. Il continua :

— Il a connu le père Rémondet. C'était un brave homme, très honnête, ayant toujours le mot pour rire. Que de fois il m'en a parlé ! Lorsque mon père chassait dans la forêt de Russy, il aimait à garder auprès de lui Rémondet. C'était votre père qui lui portait son carnier. Et souvent, paraît-il, dans les grandes chaleurs de certaines journées de septembre, mon père ne dédaignait pas de lui permettre de venir jusqu'à Malpalu où Rémondet se rafraîchissait à l'office. Votre père était certainement le modèle des gardes et il me serait doux, à moi personnellement, de vous avoir pour beau-frère. Malheureusement...

Il s'arrêta comme s'il avait voulu jouer avec la terrible émotion qu'il voyait peinte sur le visage de l'officier. Certes, Julien l'avait comprise, l'insultante ironie des allusions d'Antoine. Cela ne l'atteignait pas. Il était au-dessus de pareilles petites choses, mais il avait adoré son père, homme simple, droit et profondément bon. Il le pleurerait. Cela ravivait en lui de cuisantes tristesses.

— Monsieur, dit-il, mon père était pauvre, en effet, mais vous semblez oublier que les plus aristocrates et les plus riches donnent la main à leurs gardes ; que beaucoup les considèrent comme de vieux et fidèles amis ; que quelques-uns les reçoivent parfois à leur table et qu'aucun ne les considère comme des domestiques. Je vous ferai remarquer, en outre, que mon père était au service de l'État et non au vôtre. Enfin, monsieur, mon père portait la blouse du paysan, en effet, mais vous n'avez pas vu, sans doute, qu'à la boutonnière de cette blouse, il y avait un ruban gagné sur les champs de bataille d'Afrique, à forces de blessures, que ce souvenir-là, monsieur, vous tienne lieu de respect. Et si, dans la vie, nous sommes appelés à nous rencontrer souvent, n'oubliez pas que je porte une épée, monsieur, et que je sais fort bien m'en servir.

Antoine faisait claquer ses doigts en se promenant dans le salon. Il affectait la plus profonde indifférence.

Il attendit patiemment que Julien eût fini :

— Monsieur, je n'ai pas eu l'intention de vous faire de la peine. Il n'y a rien de déshonorant à avoir été le porte-carnier de mon père et je suis de votre avis lorsque vous prétendez que les gardes doivent être considérés comme des serviteurs de choix au-dessus des autres. Il y a de la hiérarchie dans la domesticité, comme dans l'armée, monsieur. Mais ce n'est pas je suppose, pour discuter des questions de hiérarchie et de préséance que nous sommes à causer. Vous êtes venu demander la main de Marguerite. Je ne crois pas vous avoir

insulté en vous disant que le choix nous honore beaucoup, en vous disant que nous sommes sûrs du bonheur de Marguerite auprès de vous. Malheureusement, ai-je ajouté, ce mariage est impossible.

Depuis le début de cette conversation, Julien ne doutait plus. Il s'attendait à cela. Il n'en fut pas surpris, mais il baissa quand même la tête, et ses deux mains se fermèrent convulsivement, les doigts déchirant les gants blancs d'uniforme.

— Impossible, monsieur, balbutia-t-il.

— Oui, fit sèchement Antoine.

— C'est la réponse de votre père ?

— Nette, franche et sans appel.

— Du moins, vous avez consulté Mme de Pontalès ? Avez-vous interrogé le cœur de Marguerite ?

Antoine relevant le front et avec hauteur, appuyant :

— Vous voulez dire de Mlle de Pontalès ? Ma sœur se soumettra à la volonté de mon père, n'en doutez pas. Quant à ma mère, elle a en moi comme en mon père la plus grande confiance. Et elle s'en est remise à nous complètement du soin de veiller au bonheur de Marguerite.

— Monsieur, je suis pauvre, c'est vrai, et voilà sans doute pourquoi ce mariage est impossible. Mlle de Pontalès est riche. De là vient toute la difficulté. Cependant, monsieur, j'aime votre sœur et j'ai le bonheur d'être aimé par elle. Croyez bien que je n'ai jamais pensé qu'elle pût être riche et que je profiterais de sa fortune. Je ne veux pas de cette fortune qui serait pour moi une humiliation. La vie de l'officier, toute de travail, est forcément simple. Marguerite m'aime. Elle s'attachera à cette vie. Gardez donc pour vous cette fortune. Je vous l'abandonne. Faites-en ce qu'il vous semblera bon. Moi je n'en veux pas. Marguerite me suffit. Je vous en prie, monsieur, réfléchissez, qui sait si votre refus ne serait pas le prélude de grands et irréparables malheurs ?

Antoine haussa les épaules.

— Vous exagérez, monsieur. Tout se passera, vous le verrez, le mieux du monde. Marguerite se mariera selon le choix de son père et non selon son caprice. Et elle sera heureuse comme on l'est, paraît-il, après un devoir accompli.

— C'est votre dernier mot, monsieur ?

— Oui.

— Vous me défendez toute espérance ?

— Certes.

Julien soupira douloureusement. Il resta quelques secondes immobile et silencieux. On eût dit qu'il ne voulait pas croire, malgré tout, à un si grand malheur. Puis il salua, d'un geste rapide, et partit. D'un pas raide, automatique, marchant très droit, il traversa la cour et regagna le parc. Il ne se retourna pas, comme la première fois après son entrevue avec Mme de Pontalès, mais cette fois Marguerite n'était pas là pour le reconforter et lui dire :

« Je t'aime. »

Jusqu'à la maison forestière, il marcha ainsi du même pas. Mais quand il se retrouva là, seul, devant l'effondrement de ses illusions, au milieu de toutes ces petites choses qui lui rappelaient si vivement son enfance et le père disparu, l'énergie du soldat s'évanouit ; il n'y eut plus là qu'un homme, un pauvre garçon malheureux et infiniment triste. Et il pleura. Et dans ses sanglots, il avait des colères contre lui-même.

— Il fallait être fou pour songer qu'on m'accepterait ! Fou vraiment ! où avais-je la tête ? Voilà ce que c'est que de vivre seul ! On se monte l'imagination et on perd la saine notion de la vie ! Pleure donc, pauvre fou, c'est ta faute !

Il n'avait pas vu Marguerite et cependant elle était à Malpalu. M. de Pontalès s'y trouvait également. Antoine avait menti en affirmant que son père était absent. Il s'était chargé de répondre à Julien. On a vu comment il s'en était acquitté. Pontalès, au moment de l'entrée de Julien au château, causait avec sa fille.

Marguerite avait entendu sonner à la grille. Elle n'avait eu aucune hésitation, son cœur avait crié bien haut que Julien était auprès d'elle. Lorsque son frère parut, après le départ de l'officier, elle fut prise d'une si violente émotion qu'elle faillit se trouver mal. Le père et le fils se regardèrent.

(A suivre)